FR

Chaudière fioul à condensation

PU 150 F Condens
PU 150 F Condens + OBC

Notice d'installation et d'entretien

300011248-001-02

ŒRTLI

Déclaration de conformité CE

L'appareil est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE. Il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences des directives européennes. L'original de la déclaration de conformité est disponible auprès du fabricant.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE
EG - VERKLARING VAN OVEREENSTEMMING
EC - DECLARATION OF CONFORMITY
EG - KONFORMITÄTSERKLÄRUNG

Fabricant/Manufacturer/Hersteller/Fabrikant	**: OERTLI THERMIQUE**
Adresse/Addres/Adress	**: Z.I Vieux-Thann - 2 avenue Josué Heilmann**
Ville, pays Stad,Land/City,Country/Land,Ort	**: F-68801 THANN Cedex**
déclare ici que les produit(s) suivant(s) **verklaart hiermede dat de toestel(len)** **this is to declare that the following product(s)** **erklärt hiermit das die Produk(te)**	**: PU 150 F condens**
Mise en circulation par	**: voir fin de notice**

répond/répondent aux directives CEE suivantes:
voldoet/voldoen aan de bepalingen van de onderstaande EEG-richtlijnen:
is/are in conformity with the following EEC-directives:
den Bestimmungen der nachfolgenden EG-Richtlinien entspricht/entsprechen:

CEE-Directive:	**92/42/CEE**	**normes appliquées, toegepaste normen:**
EEG-Richtlijn:	**92/42/EEG**	**tested and examined to the following norms:**
EEC-Directive:	**92/42/EEC**	**verwendete Normen:**
EG-Richtlinie:	**92/42/EWG**	**EN 303.2(1999), EN 304(1993, EN 15035(2007)**
	73/23/CEE	**DIN EN 50165(2001) EN 50165 (1997+A1:2001)**
	73/23/EEG	**DIN EN 60335-1(2003), EN 60335-1(2002)**
	73/23/EEC	
	73/23/EWG	
	89/336/CEE	**EN 55014-1(2000+A1:2001)**
	89/336/EEG	**EN 55014-2(1997+A1:2001)**
	89/336/EEC	**EN 61000-3-2(2000),**
	89/336/EWG	**EN 61000-3-3(1995+A1:2001)**
		EN55022 classe B (1998+A1 :2000)
	97/23/CEE	**(art.3 section 3)**
	97/23/EEG	**(art. 3, lid 3)**
	97/23/EEC	**(article 3, sub 3)**
	97/23/EWG	**(Art. 3, Absatz 3)**

CE
1312

Mertzwiller, 27 janvier 2010

Richard van der VEEN
Directeur de la
Recherche et du Développement

C002893-A

Sommaire

1 Introduction 4

1.1 Symboles utilisés 4
1.2 Généralités 4
1.3 Réglementations pour la France 4
1.4 Réglementations pour les autres pays 4
1.5 Homologations 5

2 Consignes de sécurité et recommandations 7

2.1 Consignes de sécurité 7
2.2 Recommandations 7

3 Description technique 8

3.1 Description générale 8
3.2 Composition de la gamme 8
3.3 Caractéristiques techniques 9
3.4 Plaquette signalétique 10
3.5 Options 10
3.6 Dimensions principales 11

4 Installation 13

4.1 Lieu d'implantation 13
4.2 Montage 13
4.3 Raccordements de la fumisterie 14
4.4 Raccordements hydrauliques 23
4.5 Brûleur - Recommandations pour le raccordement fioul 29
4.6 Raccordements électriques 29

5 Mise en service 30

5.1 Points à vérifier avant la mise en service 30
5.2 Remplissage du siphon 30
5.3 Remplissage en eau de l'installation 31
5.4 Mise en service 31

6 Entretien 32

6.1 Contrôle et nettoyage des principaux composants 32
6.2 Chaudière 32
6.3 Entretien des conduits de raccordement ventouse 37
6.4 Système de neutralisation des condensats - (Option) 37
6.5 Brûleur 37
6.6 Préparateur d'eau chaude sanitaire 37

7 Instructions pour le ramoneur 38

8 Arrêt de la chaudière 38

Pièces de rechange PU 150 F Condens - PU 150 F Condens + OBC 39

1 Introduction

1.1 Symboles utilisés

Attention danger
Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.

Information particulière
Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.

Renvoi
Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

ECS : Eau Chaude Sanitaire

PPs : Polypropylène difficilement inflammable

Hi : Pouvoir calorifique inférieur PCI

Hs : Pouvoir calorifique supérieur PCS

1.2 Généralités

Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit de qualité. Nous vous conseillons vivement de lire les instructions suivantes afin de garantir le fonctionnement optimal de votre appareil. Nous sommes persuadés qu'il vous donnera entière satisfaction et répondra à toutes vos attentes.

- Conserver cette notice en bon état à proximité de l'appareil.
- Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.
- Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).
- La société De Dietrich Thermique SAS ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer. Elle se réserve donc le droit de modifier à tout moment les caractéristiques indiquées dans ce document.

Les condensats des chaudières fioul à condensation sont acides (2 < pH < 3) : L'installation d'un système de neutralisation des condensats est recommandée.

1.3 Réglementations pour la France

■ Bâtiments d'habitation

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 27 avril 2009 modifiant l'arrêté du 2 août 1977
Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leur dépendances.

- Règlement Sanitaire Départemental

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Norme NF C 15-100 - Installations électriques à basse tension - Règles.

■ Etablissements recevant du public *(Conditions réglementaires d'installation)*

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

- Prescriptions générales :
  - Pour tous les appareils : Articles GZ - Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
  - Ensuite, suivant l'usage : Articles CH - Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.
- Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc ...).

1.4 Réglementations pour les autres pays

L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

1.5 Homologations

■ De manière générale

- **N° d'identification CE** : **1312BR4540**
- **Pays de destination** : Le présent produit peut être commercialisé dans les états membres de l'Union Européenne, ainsi qu'en Suisse, Islande et Norvège.
- **Directive 97/23/EC** :

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CE.

La conformité des chaudières et des préparateurs ECS Oertli aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CE, est attestée par la marque CE relative aux directives 92/42/CE, 2006/95/CE et 2004/108/CE.

■ En particulier pour l'Allemagne

Les chaudières PU 150 F Condens - PU 150 F Condens + OBC sont conformes à la prescription 1. BImSchV, version 2010.

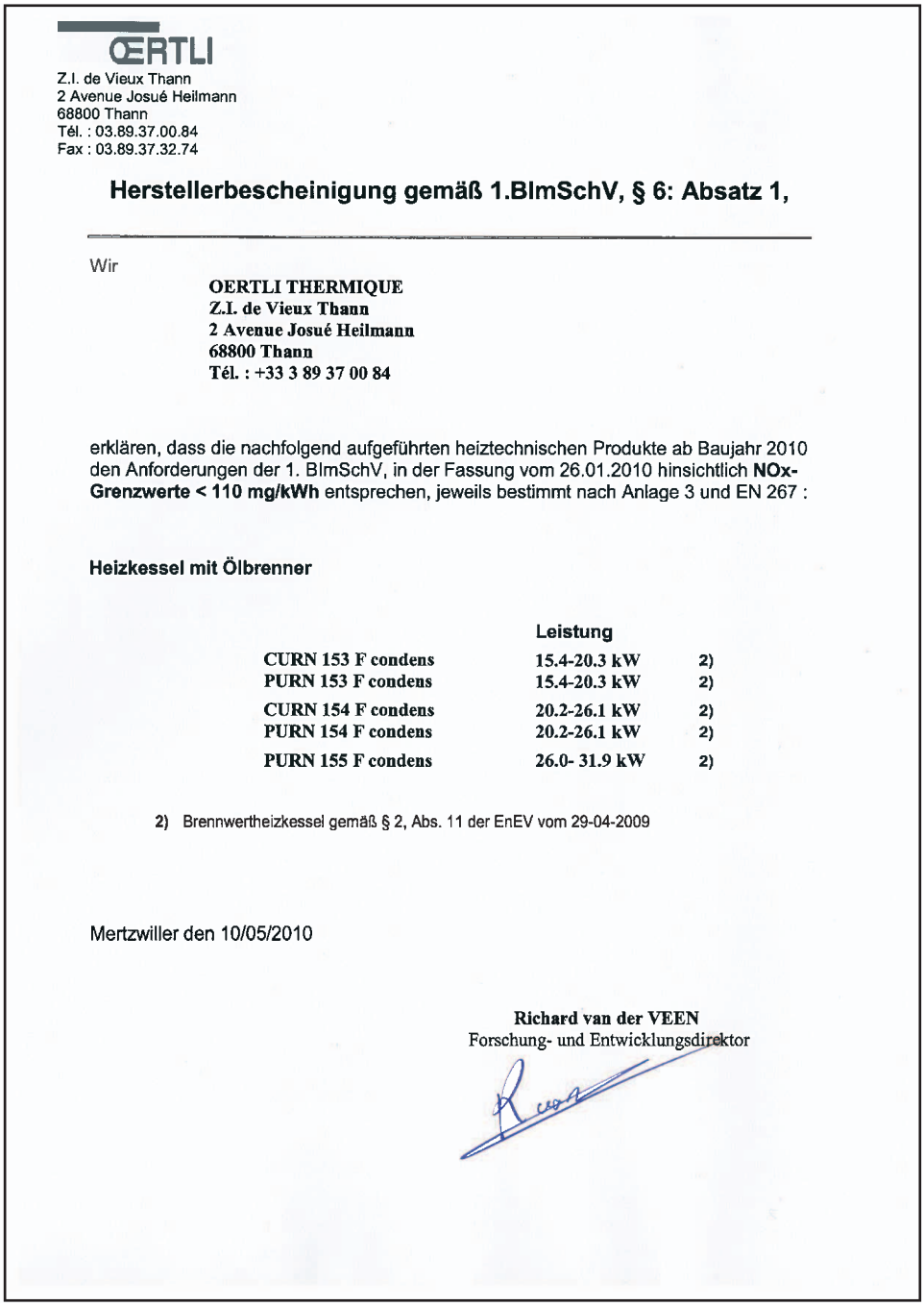

ŒRTLI
Z.I. de Vieux Thann
2 Avenue Josué Heilmann
68800 Thann
Tél. : 03.89.37.00.84
Fax : 03.89.37.32.74

Herstellerbescheinigung gemäß 1.BImSchV, § 6: Absatz 1,

Wir

OERTLI THERMIQUE
Z.I. de Vieux Thann
2 Avenue Josué Heilmann
68800 Thann
Tél. : +33 3 89 37 00 84

erklären, dass die nachfolgend aufgeführten heiztechnischen Produkte ab Baujahr 2010 den Anforderungen der 1. BImSchV, in der Fassung vom 26.01.2010 hinsichtlich **NOx-Grenzwerte < 110 mg/kWh** entsprechen, jeweils bestimmt nach Anlage 3 und EN 267 :

Heizkessel mit Ölbrenner

	Leistung	
CURN 153 F condens	**15.4-20.3 kW**	**2)**
PURN 153 F condens	**15.4-20.3 kW**	**2)**
CURN 154 F condens	**20.2-26.1 kW**	**2)**
PURN 154 F condens	**20.2-26.1 kW**	**2)**
PURN 155 F condens	**26.0- 31.9 kW**	**2)**

2) Brennwertheizkessel gemäß § 2, Abs. 11 der EnEV vom 29-04-2009

Mertzwiller den 10/05/2010

Richard van der VEEN
Forschung- und Entwicklungsdirektor

C003178-A

■ En particulier pour la Belgique

Les appareils sont conformes aux exigences et normes définies dans l'Arrêté Royal du 8 janvier 2004 et du 17 juillet 2009.

Déclaration de conformité à l'Arrêté royal du 17/07/2009 - BE
Konformitätserklärung - Königlicher Erlass vom 17/07/2009 - BE
Conformiteitsverklaring - Koninklijk Besluit van 17/07/2009 - BE

Fabricant / Hersteller: / Fabrikant:
OERTLI THERMIQUE
Z.I Vieux-Thann - 2 avenue Josué Heilmann
F-68801 THANN Cedex
Tel : + 33 (0)3 89 37 00 84
Fax : + 33 (0)3 89 37 32 74

certifie par la présente que le(s) produit(s) suivant(s) : **PU. 150 F condens**
erklärt hiermit, dass das(die) folgende(n) Produkt(e):
verklaart hierbij dat het(de) volgende product(en):

est conforme aux exigences de l'Arrêté royal du 17/07/2009 et aux exigences des normes suivantes :
die Anforderungen des Königlichen Erlasses vom 17/07/2009 sowie die Anforderungen der folgenden Normen erfüllt:
beantwoord(en) aan de eisen van het Koninklijk Besluit van 17/07/2009 en aan de eisen van de volgende normen:

EN 15035(2007)

Les valeurs NOx et CO ci-après, mesurées sur chaque chaudière mentionnée :
Die nachstehenden NOx- und CO-Werte, gemessen an jedem der genannten Heizkessel:
De volgende NOx- en CO-waarden, gemeten op iedere vermelde verwarmingsketel:

PU 153 F condens	NOx : 102 mg/kWh	CO: 4 mg/kWh
PU 154 F condens	NOx : 100 mg/kWh	CO: 3 mg/kWh
PU 155 F condens	NOx : 102 mg/kWh	CO: 5 mg/kWh

ont été certifiées par l'organisme certificateur suivant :
wurden von der folgenden Zertifizierungseinrichtung zertifiziert:
zijn door de volgende certificeringsinstantie gecertificeerd:

GWI Hafenstrasse 101 D-45356 ESSEN

Les appareils mentionnés ci-dessus sont de classe NOx :
Die oben genannten Geräte gehören der folgenden NOx-Klasse an:
De hierboven vermelde apparaten zijn van de klasse NOx: } 3

La documentation technique relative à la gamme précitée est conservée par le responsable des essais.
Die technische Dokumentation zur vorgenannten Produktreihe wird vom Zuständigen für die Prüfungen aufbewahrt.
De technische documentatie met betrekking tot het vernoemde assortiment wordt bewaard door de voor de tests verantwoordelijke persoon.

MERTZWILLER, le 12 avril 2010

Richard van der VEEN
Directeur de la
Recherche et du Développement

C002889-B

2 Consignes de sécurité et recommandations

2.1 Consignes de sécurité

■ Risque d'incendie

Ne pas stocker des produits de matière inflammable à proximité de l'appareil.

En cas d'odeur de gaz, ne pas utiliser de flamme nue, ne pas fumer, ne pas actionner de contacts ou interrupteurs électriques (sonnette, éclairage, moteur, ascenseur, etc.).

1.Couper l'alimentation en gaz

2.Ouvrir les fenêtres
3.Eteindre toutes flammes
4.Evacuer les lieux
5.Contacter le professionnel qualifié
6.Contacter le fournisseur de gaz

■ Risque d'intoxication

Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.

En cas d'émanations de fumées
1.Eteindre l'appareil
2.Ouvrir les fenêtres
3.Evacuer les lieux
4.Contacter le professionnel qualifié

■ Risque de brûlure

Eviter le contact direct avec le viseur de flamme.

Selon les réglages de l'appareil :

- La température des conduits de fumée peut dépasser 60 °C
- La température des radiateurs peut atteindre 95 °C
- La température de l'eau chaude sanitaire peut atteindre 65 °C

■ Risque d'endommagement

Ne pas stocker des composés chlorés ou fluorés à proximité de l'appareil.

Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.

Ne pas laisser l'appareil sans entretien : Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.

2.2 Recommandations

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

Vérifier régulièrement que l'installation est en eau et sous pression.

Laisser l'appareil accessible à tout moment.

Eviter de vidanger l'installation.

Préférer le mode Eté ou Antigel à la mise hors tension de l'appareil pour assurer les fonctions suivantes :

- Antigommage des pompes
- Protection antigel

3 Description technique

3.1 Description générale

Les chaudières de la gamme **PU 150 F Condens** ont les caractéristiques suivantes :

- Chaudières à condensation à eau chaude
- Chaudière **** CE.
- Chaudière à raccorder avec des conduits de fumées étanches et résistants aux condensats, en configuration C13x / C33x / C63x. Utiliser uniquement des conduits commercialisés par Oertli - sauf C63x (Uniquement pour l'Allemagne).
- Brûleur à pulvérisation utilisant le fioul domestique
- Tableau de commande X ou R

Les chaudières de la gamme **PU 150 F Condens + OBC** ont les caractéristiques suivantes :

- Chaudières à condensation à eau chaude
- Chaudière **** CE.
- Chaudière à raccorder avec des conduits de fumées étanches et résistants aux condensats, en configuration C13x / C33x / C63x. Utiliser uniquement des conduits commercialisés par Oertli - sauf C63x (Uniquement pour l'Allemagne).
- Brûleur à pulvérisation utilisant le fioul domestique
- Tableau de commande **X** ou **R**
- Production d'eau chaude sanitaire par ballon de 160 / 250 litres posé au sol sous la chaudière

La chaudière, le condenseur et le brûleur permettent l'utilisation de tout type de fioul (Fioul standard et Fioul à basse teneur en soufre).

3.2 Composition de la gamme

PUX 150 F Condens	Chaudière avec tableau de commande électronique **Standard X**
PUR 150 F Condens	Chaudière avec tableau de commande électronique **OE-tronic 3**

3.3 Caractéristiques techniques

Les caractéristiques ci-dessous sont données pour un CO_2 de 13% (France) et 12.5% (Belgique) au fioul.Les caractéristiques ci-dessous sont données pour un CO_2 de 12 % au fioul (Allemagne).

- Pression de service maximale : 3 bar
- Température maximale de service : 100 °C
- Réglage du thermostat de chaudière : 30 - 90 °C
- Réglage du thermostat de sécurité : 110 °C
- Température ambiante : 20 °C

Type de chaudière			PU 153 F Condens PU 153 F Condens + OBC 162	PU 154 F Condens PU 154 F Condens + OBC 162	PU 155 F Condens PU 155 F Condens + OBC 252
Puissance enfournée Hi		kW	21	27	33
Puissance enfournée Hs		kW	22.5	28.9	35.3
Puissance nominale Pn(40/30 °C)		kW	21.5	27.6	33.7
Plage de puissance utile - à 40/30 °C		kW	16.5-21.5	21.5-27.6	27.6-33.7
Plage de puissance utile - à 80/60 °C		kW	15.4-20.3	20.2-26.1	26.0-31.9
Puissance préréglée (40/30 °C)		kW	20	25	32
Rendement sur Hi - 100 % Pn - Température moyenne : 70 °C		%	95.8	96.2	96.4
Rendement sur Hs - 100 % Pn - Température moyenne : 70 °C		%	89.5	89.9	90.1
Rendement sur Hi - 100 % Pn - Température retour : 30 °C		%	101.6	101.6	101.5
Rendement sur Hs - 100 % Pn - Température retour : 30 °C		%	94.9	94.9	94.9
Rendement sur Hi - 30 % Pn - Température retour : 30 °C		%	101.9	101.9	101.8
Rendement sur Hs - 30 % Pn - Température retour : 30 °C		%	95.2	95.2	95.1
Débit nominal d'eau (Puissance nominale)	Δ T = 30 K	m^3/h	0.925	1.188	1.450
Pertes à l'arrêt		W	94	102	116
Pertes par les parois - à Δ T = 30 K		%	64	71	73
Puissance électrique auxiliaire (Puissance nominale - Hors circulateur)		W	225	225	225
Type brûleur			M 123 CN FF	M 124 CN FF	M 125 CN FF
Nombre d'éléments fonte			3	4	5
Nombre d'accélérateurs de convection			2	2	2
Contenance en eau		litres	24	29.5	35
Perte de charge circuit hydraulique	Δ T = 10 K	mbar*	7.5	12.5	19.0
	Δ T = 15 K	mbar*	3.3	5.6	8.5
	Δ T = 20 K	mbar*	1.9	3.1	4.6
Température de fumées (Puissance nominale, 40/30 °C)		°C	<40	<40	<40
Température de fumées (Puissance nominale, 80/60 °C)		°C	75	80	85
Volume circuit de fumées		litres	38	48	58
Débit massique des fumées (Puissance nominale, 40/30 °C)		kg/h	32	41	50
Pression maximale à la buse de fumées		mbar	0.3	0.5	0.7
Chambre de combustion	Ø inscrit	mm	240	240	240
	Profondeur	mm	308	435	562
	Volume	litres	16	21	26
Poids net	PU 150 F Condens	kg	189	217	245
	PU 150 F Condens + OBC	kg	289	317	375
Capacité du ballon	PU 150 F Condens + OBC	litres	160	160	250
Puissance échangée (1) (3)	PU 150 F Condens + OBC	kW	21	27	33
Débit continu (1) (3)	Δ T = 35 K	litres/h	515	665	810
Débit spécifique ** (2) (3)	Δ T = 30 K	litres/min	19.5	20.5	30
Capacité de puisage *** (2) (3)	Δ T = 30 K	litres/10 min	250	255	385
Constante de refroidissement Cr		Wh/24h·L·K	0.26	0.26	0.23
Pertes par les parois (ECS)	Δ T = 45 K	kW	78	78	108
Puissance électrique auxiliaire (ECS)		kW	80	80	80

(1) Température entrée échangeur : 80 °C
Température eau chaude sanitaire : 45 °C

(2) Consigne sanitaire = 60 °C
Température moyenne eau chaude sanitaire : 40 °C
Consigne chaudière : 80 °C

(3) Température eau froide : 10 °C
Pompe en position 3

* 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa = 100 Pa / 1 K = 1 °C

** Débit spécifique : Elévation minimale de température moyenne de 30K que l'appareil peut fournir au cours de deux puisages successifs de 10 minutes entrecoupés d'un arrêt de 20 minutes.

*** Capacité de puisage : Débit d'eau chaude auquel l'eau peut être puisée pendant une durée de 10 minutes ramené à une température de 30 °C. Condition de départ : Eau à 10 °C dans la chaudière.

3.4 Plaquette signalétique

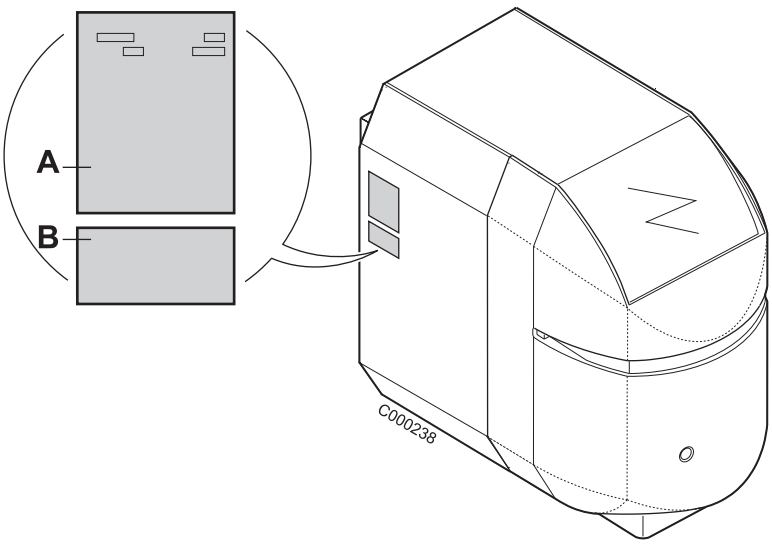

A. La plaquette signalétique identifie le produit et indique en particulier :

- La date de fabrication : XX (Année) - XX (Semaine).
- Le numéro de série.

B. La plaquette signalétique du condenseur indique le numéro de série du condenseur

3.5 Options

- **Système de neutralisation des condensats - Colis FM155**

Les condensats s'écoulent à travers un réservoir rempli de granulats et y sont neutralisés (pH supérieur à 6.5). Les condensats neutralisés peuvent ensuite être évacués dans le réseau d'eaux usées.

La station de neutralisation doit être contrôlée au minimum 1 fois par an. L'efficacité de neutralisation des granulats peut être contrôlée en vérifiant le pH des condensats neutralisés à la sortie de l'appareil (au moyen de papier pH).

Si le pH est inférieur à 6.5, il faut impérativement nettoyer la station de neutralisation et remplacer les granulats. Ces derniers ne nuisent pas à l'environnement et peuvent être éliminés sans risques avec les déchets ménagers.

Des recharges de 5 kg de granulats et 0.5 kg de charbon actif sont disponibles (référence : FM156)

- **Pompe de relevage pour l'évacuation des condensats vers une conduite d'égout plus élevée**
  Colis FM158

- **Socle pour système de neutralisation des condensats**
  Colis FM157

3.6 Dimensions principales

3.6.1 Dimensions des chaudières et ballons

- **PU 150 F Condens (Exemple : PU 153 F Condens)**

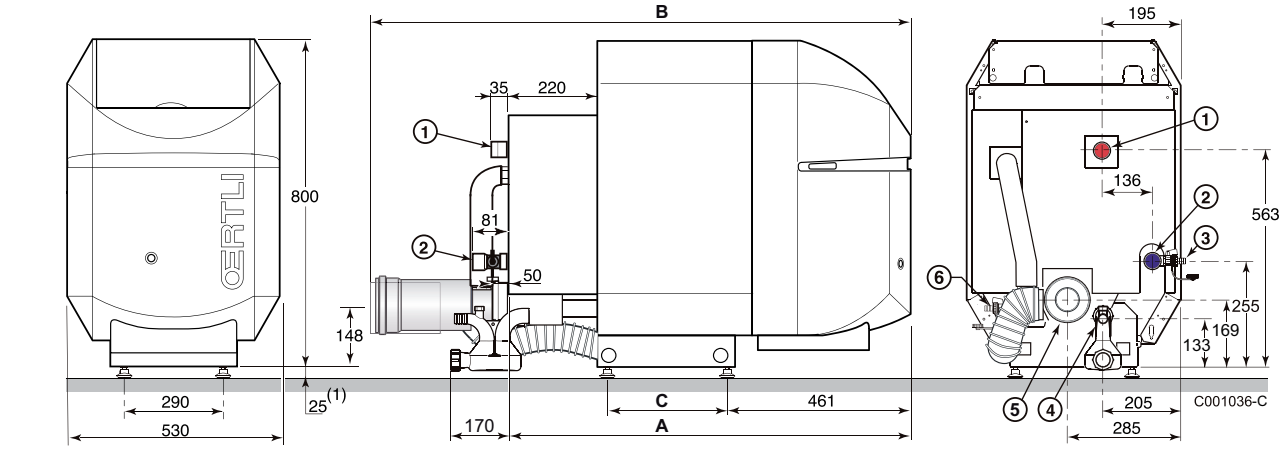

- **PU 150 F Condens + OBC (Exemple : PU 155 F Condens)**

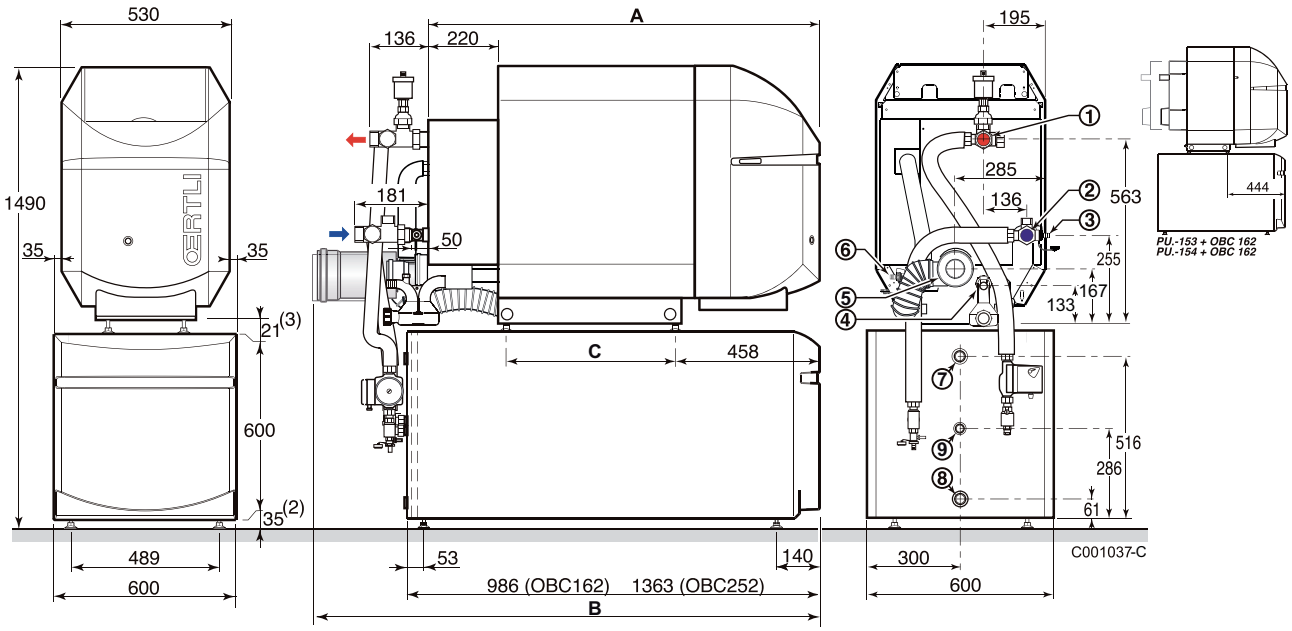

	PU 153 F Condens PU 153 F Condens + OBC 162	PU 154 F Condens PU 154 F Condens + OBC 162	PU 155 F Condens PU 155 F Condens + OBC 252
A	993	1120	1247
B	1268	1395	1522
C	300	427	554

1. **Départ chauffage**
   R 1 1/4 (PU 150 F)
   G 1 (PU 150 F + OBC)
2. **Retour chauffage**
   R 1 1/4 (PU 150 F)
   G 1 (PU 150 F + OBC)
3. **Robinet de vidange de l'échangeur (raccordement pour tuyau Ø intérieur 14 mm)**
4. **Evacuation des condensats - (raccordement pour tuyau Ø intérieur 25 mm)**
5. **Buse de fumées ø 80**
6. **Robinet de remplissage/vidange (raccordement pour tuyau Ø intérieur 14 mm)**
7. **Départ eau chaude sanitaire** - G 1
8. **Entrée eau froide sanitaire** - G 1
9. **Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire** - G 3/4 **(facultatif)**

R = Filetage conique, étanchéité dans le filet
G = Filetage cylindrique, étanchéité par joint plat

(1) Pieds réglables : Cote de base 25 mm. Réglage possible de 25 mm à 40 mm
(2) Pieds réglables : Cote de base 35 mm. Réglage possible de 35 mm à 40 mm
(3) Pieds réglables : Cote de base 21 mm. Réglage possible de 21 mm à 40 mm

3.6.2 Dimensions d'implantation

Réserver un espace autour de la chaudière pour assurer une bonne accessibilité à l'appareil.

Dimensions minimales conseillées (en mm) :

- **PU 150 F Condens**

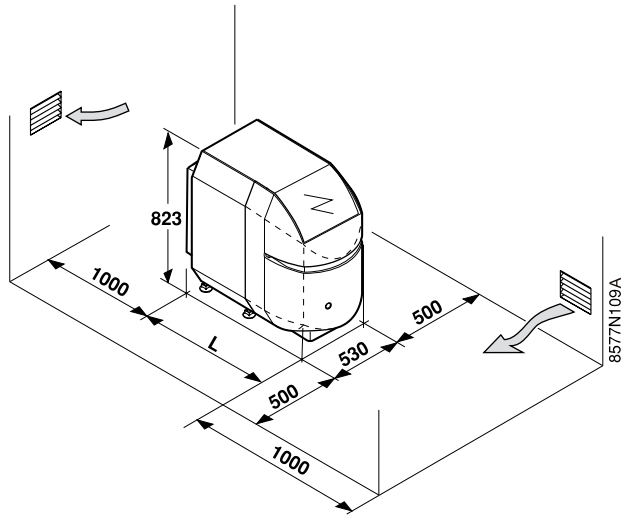

Chaudière	L (mm)
PU 153 F	987
PU 154 F	1 114
PU 155 F	1 241

- **PU 150 F Condens + OBC**

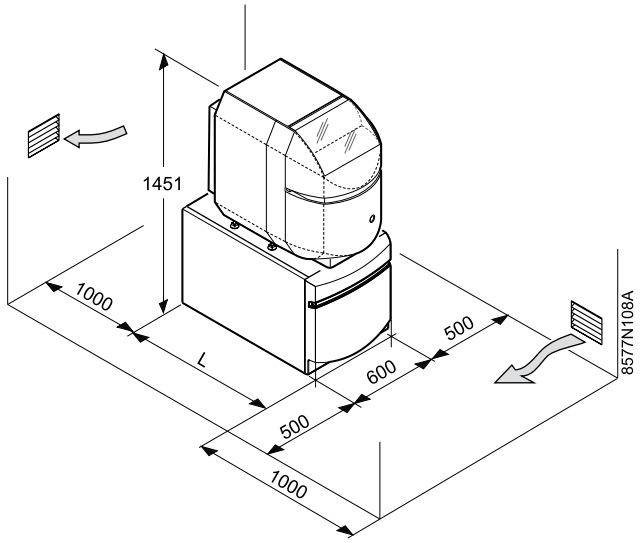

Chaudière	L (mm)
PU 153 F + OBC	987
PU 154 F + OBC	1 114
PU 155 F + OBC	1 306

4 Installation

4.1 Lieu d'implantation

Les chaudières PU 150 F Condens doivent être installées dans un local à l'abri du gel.

Afin d'éviter une détérioration de la chaudière, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs. Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc...

Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de fluide frigorigène), etc...

- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.

Lors de l'installation de la chaudière, il faut respecter le degré de protection IPX2D.

4.2 Montage

Voir notice de montage.

4.3 Raccordements de la fumisterie

4.3.1 Réglementations - Recommandations importantes

- Raccordement ventouse type C : Il est obligatoire de prévoir une aération du local où est installée la chaudière.
  Des grilles d'aération (intérieures et extérieures) de section 175 cm^2 sont disponibles en colis séparés - Colis DY35 - DY36 (option).

- Les appareils doivent être installés de façon à ce que leur position relative par rapport au dispositif d'évacuation ne puisse être modifiée même après intervention pour entretien.

- L'appareil et son conduit de raccordement, doivent rester accessibles et démontables pour permettre leur entretien ou leur réparation.

- Les appareils de type C ne peuvent être mis en oeuvre qu'avec les dispositifs (en particulier les conduits concentriques, pièces de raccordement, terminaux) commercialisés par OERTLI - sauf C63x (Allemagne).

- Le circuit d'évacuation des produits de combustion ne devra présenter aucun point bas non drainé, susceptible d'être à l'origine de rétention d'éléments liquides. Par conséquent : Les parties horizontales côté fumées seront réalisées avec une pente de 3 % vers la chaudière

raccordement de type C13 : Non autorisé en Allemagne.

- L'installation doit respecter la réglementation incendie en vigueur (France : Arrêté du 31/01/1986).

Pour éviter les inconvénients suivants :

- Recirculation de produits de combustion dans l'appareil
- Salissures du mur ou du toit par condensation des produits de combustion sur les parois exposées et par fixation des poussières.

Respecter une zone minimale équivalente à une sphère de diamètre 1 mètre à la sortie du terminal, nécessaire à la dilution des produits de combustion

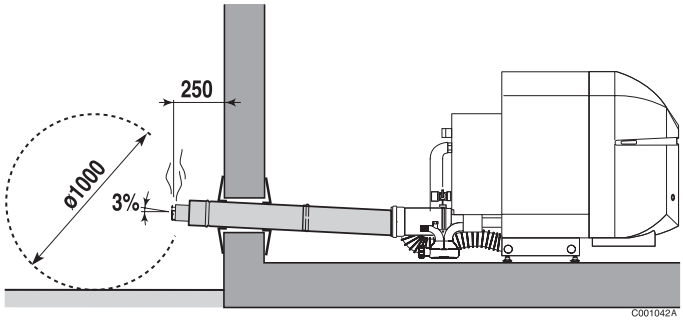

4.3.2 Zones d'implantation d'un terminal horizontal ou vertical

Le débouché du terminal d'évacuation des produits de combustion doit respecter les distances minimales suivantes.

Se référer aux schémas ci-après.

Dimensions indiquées en mètres :

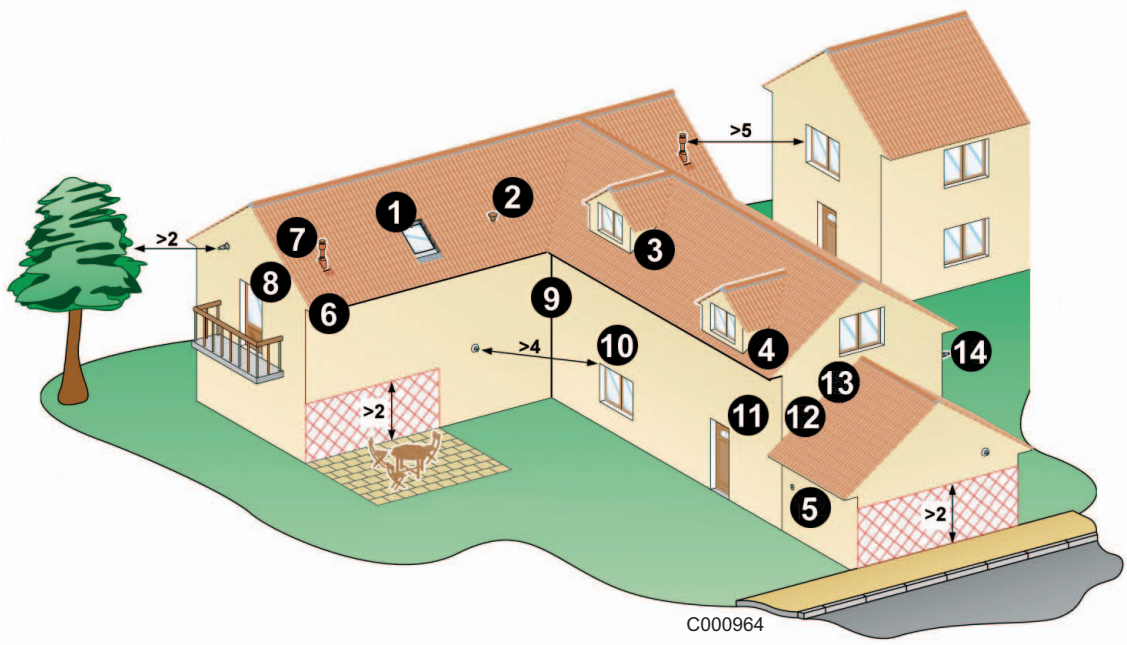

Zone interdite

Zone autorisée sur prescription écrite du maître d'oeuvre en accord avec le maître d'ouvrage

Zone autorisée

- Ne pas faire déboucher le terminal d'évacuation des produits de combustion dans un "saut de loup".

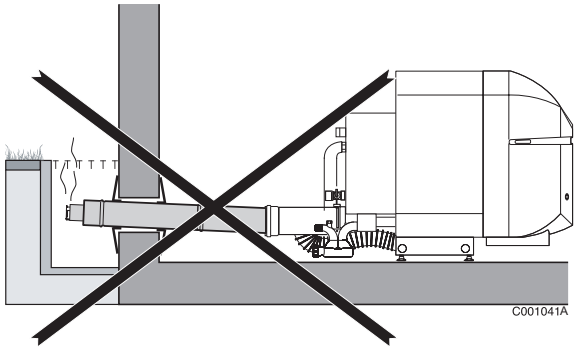

- Sortie de deux ventouses sur une même façade : **C** > 0.6 mètres

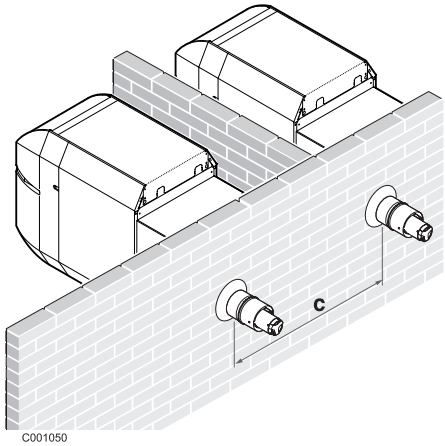

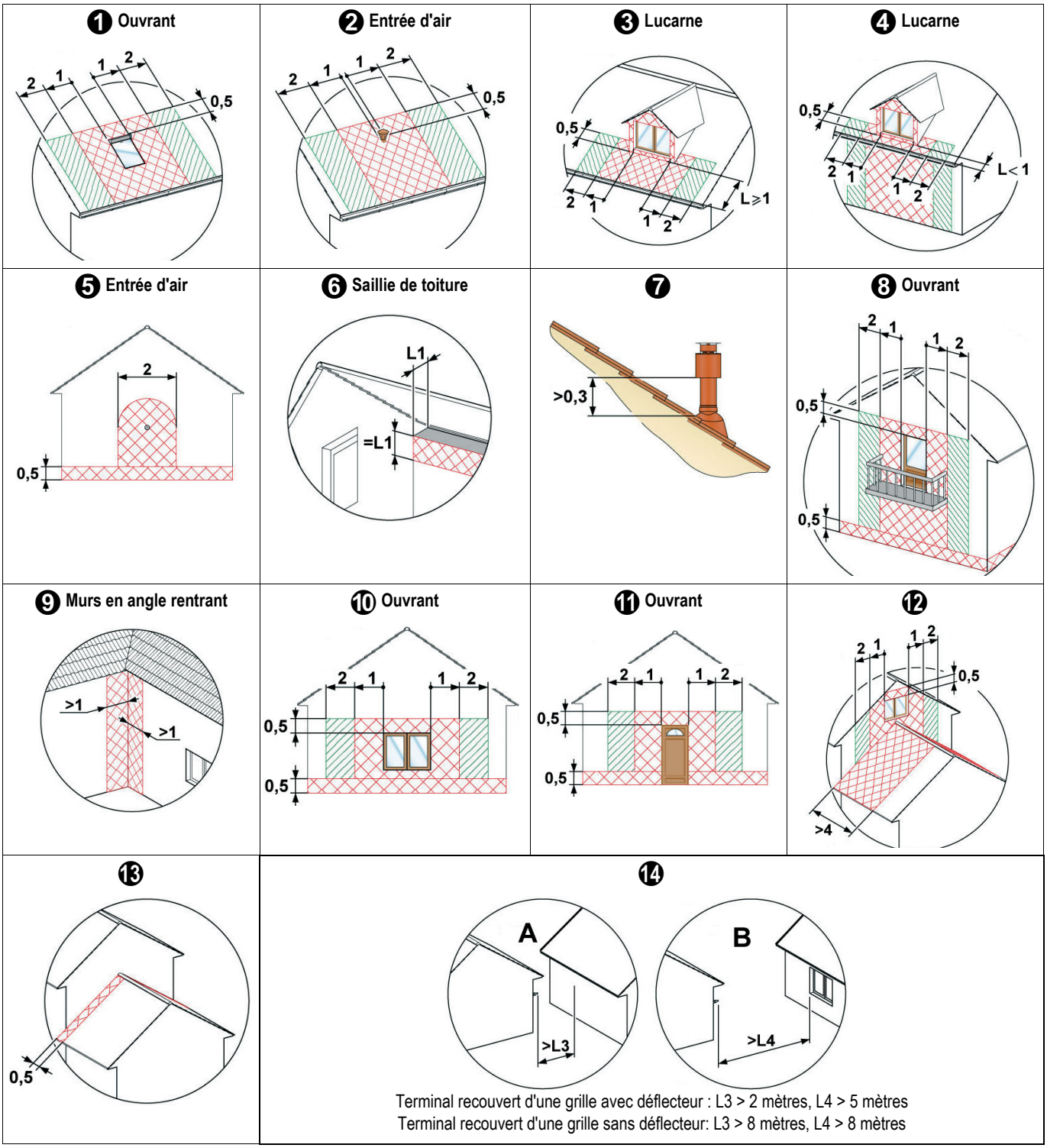

Zone interdite

Zone autorisée sur prescription écrite du maître d'oeuvre en accord avec le maître d'ouvrage

Zone autorisée

■ Raccordement du terminal horizontal (Non autorisé en Allemagne)

Voie publique	Voie privée
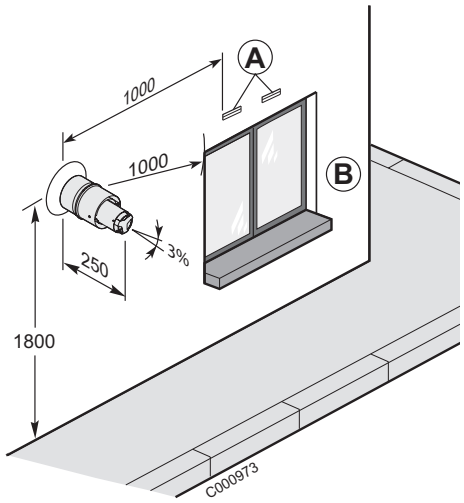	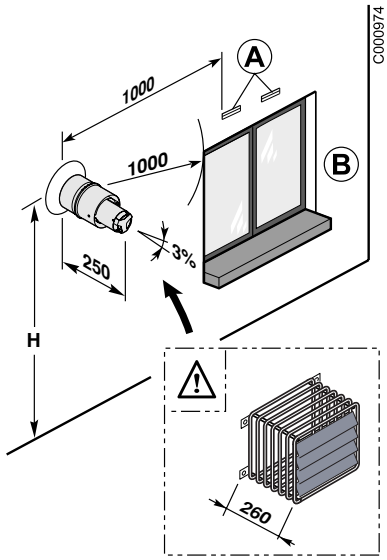
A : Entrée d'air **B** : Ouvrant (Fenêtre, Vasistas, Porte,...) Le terminal doit déboucher à une hauteur de 1.80 mètre minimum au-dessus du sol	**A** : Entrée d'air **B** : Ouvrant (Fenêtre, Vasistas, Porte,...) Respecter une hauteur **H** minimale de 0.5 m Lorsque le terminal horizontal débouche à une hauteur **H** inférieure à 1.8 m, il est obligatoire de monter la grille de protection avec déflecteur des produits de combustion (colis DY865)

■ Raccordement air / fumées à un terminal vertical (sortie de toiture) - raccordement de type C33

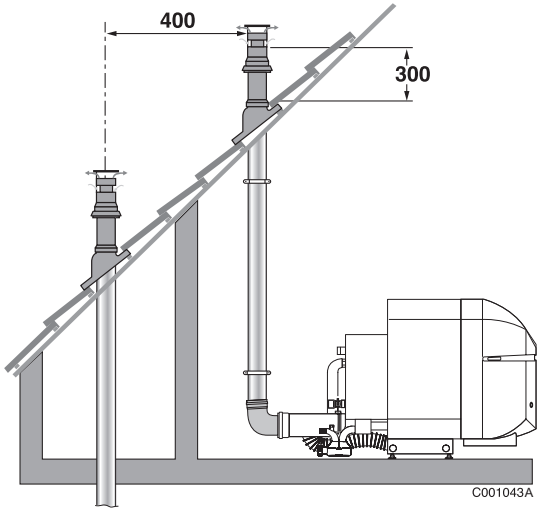

- Le terminal vertical d'amenée d'air doit laisser une distance minimale de 0.3 m entre le plan du toit (incliné ou plat) et la zone d'admission d'air pour permettre un fonctionnement correct en cas d'accumulation de neige.

- Règle de proximité de deux terminaux :
  - Positionner deux terminaux adjacents dans un même plan horizontal,
  - Si les deux terminaux ne peuvent être positionnés dans un même plan horizontal : l'axe du terminal le plus bas doit être situé à plus de 0.40 mètre(s) du point le plus proche de l'orifice d'amenée d'air du terminal le plus élevé

4.3.3 Conseils pratiques

Désignation	Règles à respecter	Concerne
Traversée de parois	Sous fourreau si contact direct	Plâtre / Acier, Plâtre / Aluminium Ciment/ Aluminium Polystyrène / Conduits
Espaces annulaires	Obturation par matériau neutre	Aux extrémités, entre fourreau et conduits ou entre parois et conduits
Passage	non encastré, non engravé, non enrobé, non scellé, non bloqué	Incorporation des conduits dans les éléments de construction
Fixation	Par colliers proches et situés en-dessous des emboîtures	Maintien des conduits aux éléments de constructions
Assemblage	Monter la partie femelle des emboîtures vers le haut	Eléments de conduits à emboîture (Hors traversée de plancher)
Etanchéité	Assurer l'étanchéité par moyens mécaniques (Par exemple : Système Connext. A ne pas utiliser : Pâte , Colle, Adhésif	Assemblage de conduits et de pièces démontables
Ecart au feu	non	-
Protection	Protéger les conduits contre les chocs mécaniques par un habillage	Conduits de raccordement concentriques qui traversent une autre pièce habitable que le local d'installation
Evacuation des condensats	Système de neutralisation des condensats	France : Puissance utile de la chaudière > 2000 kW - Sauf arrêté préfectoral local.
Recoupe de conduits	Ebavurer la découpe à l'aide d'outils appropriés	Conduits droits et Terminal horizontal

.

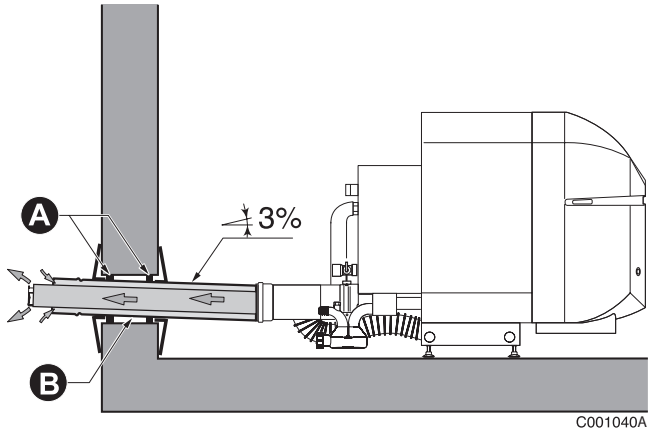

A. Espaces annulaires .

B. Fourreau : Fourreau à installer s'il y a risque de corrosion du tuyau ou d'altération de la paroi.

4.3.4 Ventouse horizontale - raccordement de type C13 - (Non autorisé en Allemagne)

Conduits concentriques raccordés à un terminal horizontal - Conduits Ø 80/125 mm

Raccordement sur mur extérieur ou en sortie de toiture

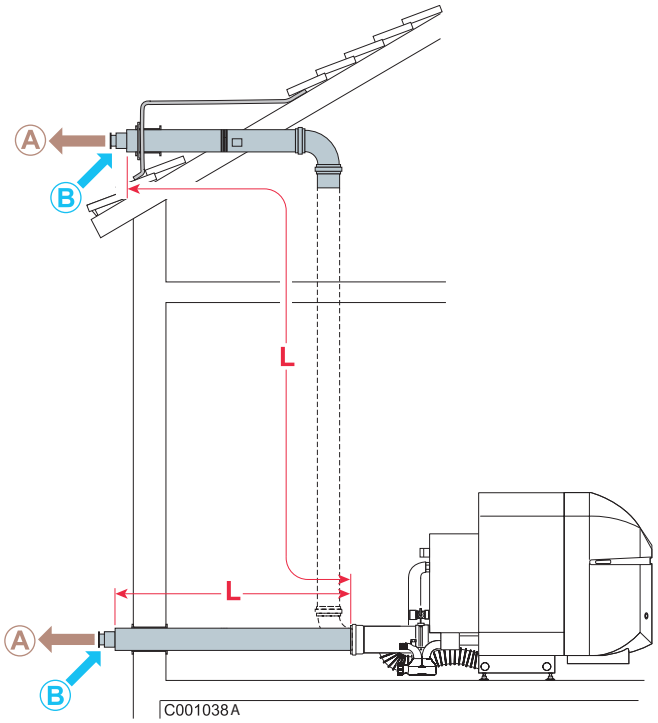

A	Fumées
B	Air comburant

Toujours s'assurer que L soit inférieur à Lmax
Lmax. se mesure en additionnant les longueurs des conduits air / fumées droits et les longueurs équivalentes des autres éléments.

Lmax = 8 m

Pour éviter toute transmission de bruit de fonctionnement de la chaudière dans l'habitation, le conduit de fumisterie ne doit pas être maçonné dans les parois.

Fixer les conduits concentriques au mur à l'aide de colliers et de support(s). Les conduits sont sollicités à chaque démarrage et risquent à terme de se déboîter. Dans ce cas, la chaudière continue de fonctionner et pollue l'air du local. Ce risque est d'autant plus élevé que les longueurs de fumisterie jusqu'à la paroi ou la cheminée sont importantes.

Pour la Belgique : La nature du conduit de raccordement entre la cheminée et la chaudière doit être conforme à la norme pr. NBN 61-002

4.3.5 Ventouse verticale concentrique -raccordement de type C33 / C33x

Conduits concentriques raccordés à un terminal vertical - Conduits Ø 80/125 mm

Raccordement sur toit en pente ou toit plat.

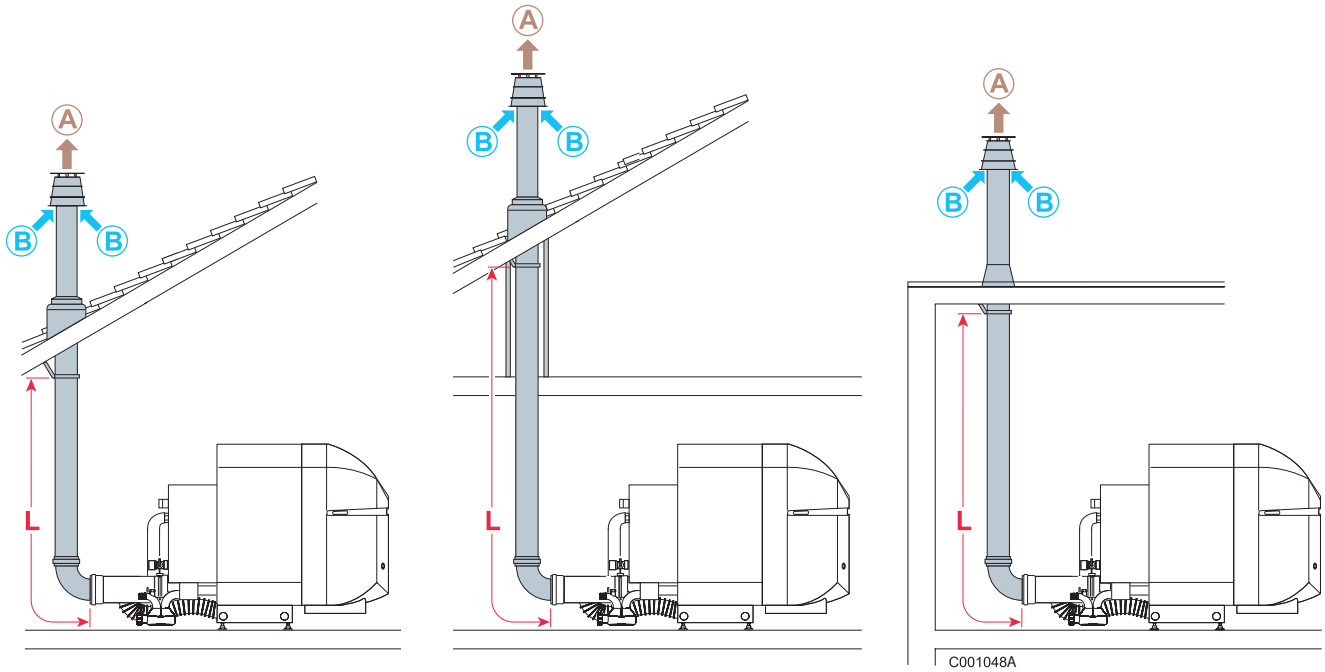

A	Fumées
B	Air comburant

Toujours s'assurer que L soit inférieur à Lmax
Lmax. se mesure en additionnant les longueurs des conduits air / fumées droits et les longueurs équivalentes des autres éléments.

Lmax = 8 m

Pour éviter toute transmission de bruit de fonctionnement de la chaudière dans l'habitation, le conduit de fumisterie ne doit pas être maçonné dans les parois.

Fixer les conduits concentriques au mur à l'aide de colliers et de support(s). Les conduits sont sollicités à chaque démarrage et risquent à terme de se déboîter. Dans ce cas, la chaudière continue de fonctionner et pollue l'air du local. Ce risque est d'autant plus élevé que les longueurs de fumisterie jusqu'à la paroi ou la cheminée sont importantes.

Pour la Belgique : La nature du conduit de raccordement entre la cheminée et la chaudière doit être conforme à la norme pr. NBN 61-002

4.3.6 Conduits concentriques en chaufferie - Conduits rigides simples dans la cheminée (air comburant en contre-courant) - raccordement de type C33 / C33x / C63x(1)

Conduit de fumées vertical, air comburant en contre-courant.

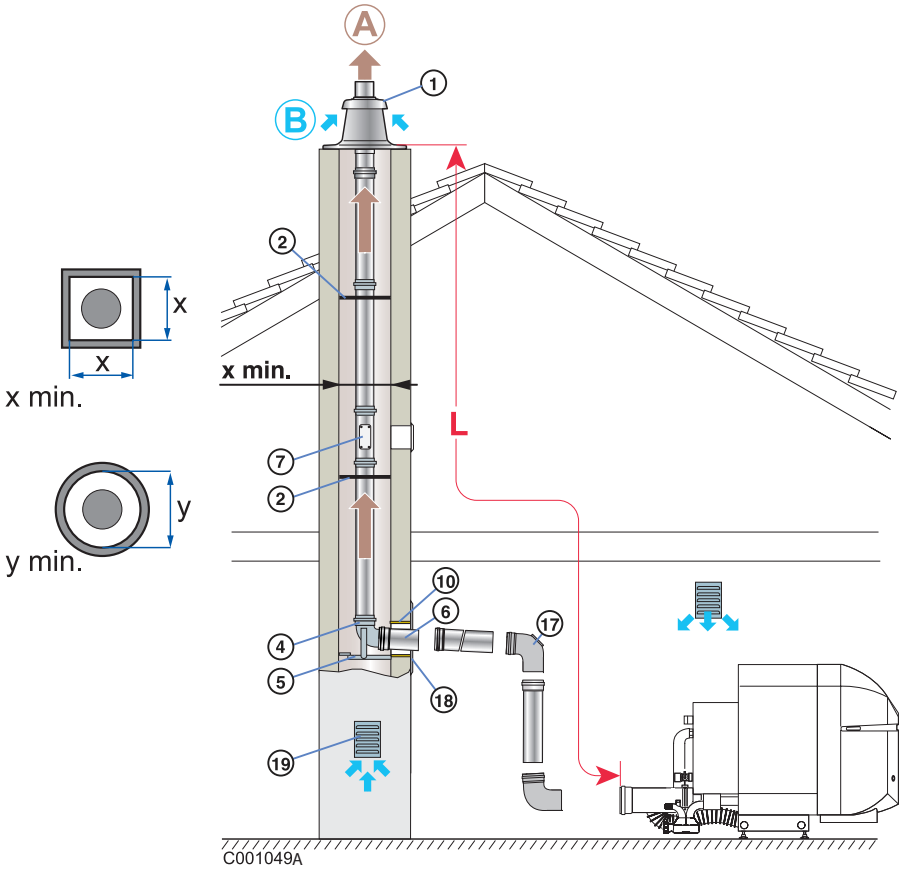

A	Fumées
B	Air comburant
1	Terminal avec solin
2	Etoiles de centrage (2 pièces)
4	Coude 87°
5	Rail support
6	Rallonge 0.5 m
7	Tube de visite droit
10	Fourreau
17	Coude de visite
18	Plaque de finition
19	Grille d'aération

en chaufferie	Ø 80/125 mm
en cheminée	Ø 80 mm
Lmax	**18 m**
x mini	140 mm
y mini	160 mm

Toujours s'assurer que L soit inférieur à Lmax
Lmax. se mesure en additionnant les longueurs des conduits air / fumées droits et les longueurs équivalentes des autres éléments.
Lmax = 18 m

Pour éviter toute transmission de bruit de fonctionnement de la chaudière dans l'habitation, le conduit de fumisterie ne doit pas être maçonné dans les parois.

Fixer les conduits concentriques au mur à l'aide de colliers et de support(s). Les conduits sont sollicités à chaque démarrage et risquent à terme de se déboîter. Dans ce cas, la chaudière continue de fonctionner et pollue l'air du local. Ce risque est d'autant plus élevé que les longueurs de fumisterie jusqu'à la paroi ou la cheminée sont importantes.

La cheminée doit être nettoyée avant la mise en place du conduit d'évacuation.

Pour la Belgique : La nature du conduit de raccordement entre la cheminée et la chaudière doit être conforme à la norme pr. NBN 61-002.

(1) Uniquement pour l'Allemagne

4.3.7 Conduits concentriques en chaufferie - Conduit flexible simple dans la cheminée (air comburant en contre-courant) - raccordement de type C33 / C33x / C63x(1)

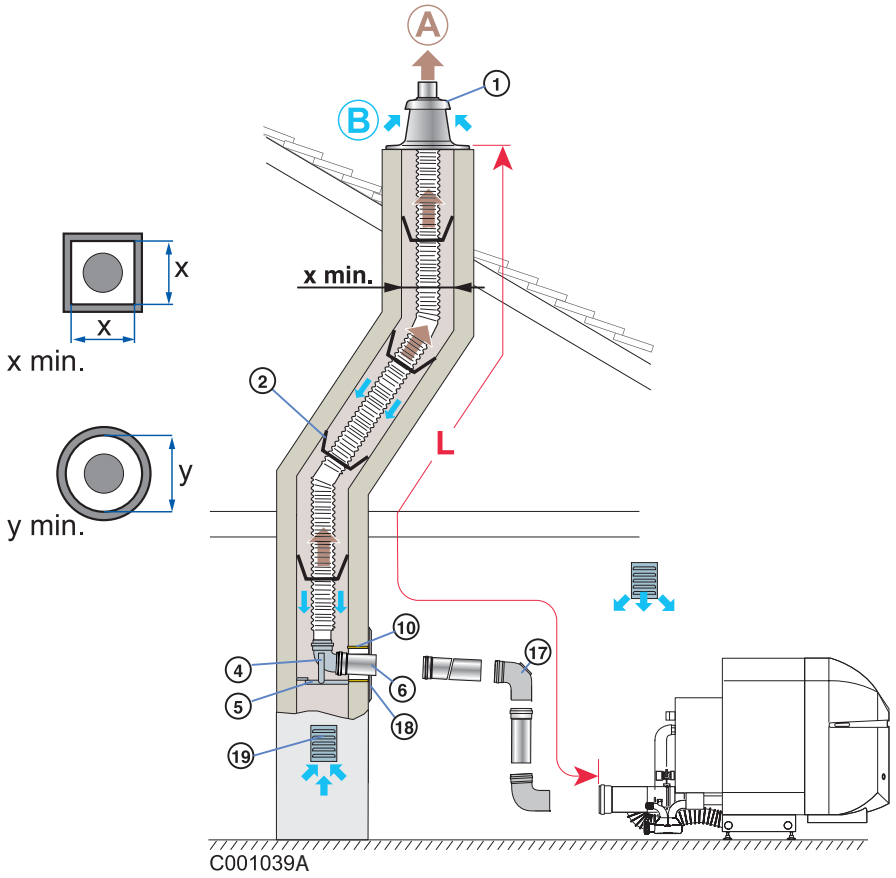

A	Fumées
B	Air comburant
1	Terminal avec solin
2	Etoiles de centrage (2 pièces)
4	Coude 87°
5	Rail support
6	Rallonge 0.5 m
10	Fourreau
17	Coude de visite
18	Plaque de finition
19	Grille d'aération

en chaufferie	Ø 80/125 mm
en cheminée	Ø 80 mm
Lmax	**15 m**
x mini	140 mm
y mini	160 mm

Toujours s'assurer que L soit inférieur à Lmax
Lmax. se mesure en additionnant les longueurs des conduits air / fumées droits et les longueurs équivalentes des autres éléments.
Lmax = 15 m - Conduit flexible

Pour éviter toute transmission de bruit de fonctionnement de la chaudière dans l'habitation, le conduit de fumisterie ne doit pas être maçonné dans les parois.

Fixer les conduits concentriques au mur à l'aide de colliers et de support(s). Les conduits sont sollicités à chaque démarrage et risquent à terme de se déboîter. Dans ce cas, la chaudière continue de fonctionner et pollue l'air du local. Ce risque est d'autant plus élevé que les longueurs de fumisterie jusqu'à la paroi ou la cheminée sont importantes.

La cheminée doit être nettoyée avant la mise en place du conduit d'évacuation.

Pour la Belgique : La nature du conduit de raccordement entre la cheminée et la chaudière doit être conforme à la norme pr. NBN 61-002

(1) Uniquement pour l'Allemagne

4.3.8 Longueurs équivalentes des conduits (mètres)

	Ø 80/125	Ø 80 - Rigide	Ø 80 - Flexible
Coude 87°	1.5	1.9	
Coude 45°	1	1.2	
Coude 87° de visite	2	1.9	
Tube de visite droit	0.6	0.3	
Tube de visite pour conduit flexible			0.3

4.4 Raccordements hydrauliques

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

Pour les chaudières PU 150 F Condens + OBC : Avant d'effectuer le raccordement à l'installation de chauffage, procéder au montage et au raccordement entre la chaudière et le préparateur ECS.

Voir notice de montage.

4.4.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage

Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France : DTU - 65.11, § 4.22 - NF P 52-203).

Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable (article 16-7 du Réglement Sanitaire Départemental-type). Un disconnecteur CB (disconnecteur à zone de pressions différentes non contrôlables) doit être installé pour le remplissage du circuit chauffage suivant la norme NF P 43-011.

Avant de procéder aux raccordements hydrauliques du circuit chauffage et de l'échangeur du préparateur eau chaude sanitaire, il est indispensable de rincer ces circuits pour évacuer toutes particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).

Dans le cas d'installations à protection thermostatique, seules les soupapes de sécurité portant la mention H peuvent être raccordées, et ce uniquement au piquage de sécurité départ de la chaudière. Leur capacité de vidange doit correspondre à la puissance nominale utile maximale de la chaudière (Allemagne : DIN EN 12828).

4.4.2 Raccordement du circuit eau sanitaire

Voir : Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire.

4.4.3 Exemples d'installation

Les schémas suivants sont donnés à titre d'exemple. D'autres raccordements peuvent être réalisés.

■ Légende des schémas

1 Départ chauffage
2 Retour chauffage
3 Soupape de sécurité 3 bar
4 Manomètre
7 Purgeur automatique
9 Vanne
10 Vanne mélangeuse 3 voies
11 Pompe chauffage
16 Vase d'expansion
17 Vanne de vidange
18 Remplissage du circuit chauffage
21 Sonde de température extérieure
Pas de sonde avec le tableau X
Livrée d'origine avec le tableau R
22 Sonde chaudière de la régulation
23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire
25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire
26 Pompe de charge sanitaire
27 Clapet anti-retour
28 Entrée eau froide sanitaire
29 Réducteur de pression
30 Groupe de sécurité taré à 7 bar
31 Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire
32 Pompe de bouclage eau chaude sanitaire (facultative)
33 Sonde de température eau chaude sanitaire (Option)
44 Thermostat limiteur 65 °C à réarmement manuel pour plancher chauffant (France : DTU 65.8, NF P 52-303-1)
50 Disconnecteur
51 Robinet thermostatique
52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64)
56 Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire
57 Sortie eau chaude sanitaire
65 Circuit basse température (radiateurs ou chauffage par le sol)
75 Pompe à usage sanitaire

■ Options

EA 54 Kit de sécurité hydraulique
EA 59 Collecteur pour 2 circuits
EA 60 Collecteur pour 3 circuits
EA 62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
EA 64 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
EA 66 Module hydraulique pour un circuit direct avec pompe électronique
EA 68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateur (sans vanne mélangeuse)

Tableaux de commande possibles pour ce type d'installation :

① Tableau de commande **X (Standard)**

② Tableau de commande **R (OE-tronic 3)**

Options nécessaires :

③ Aucune option nécessaire

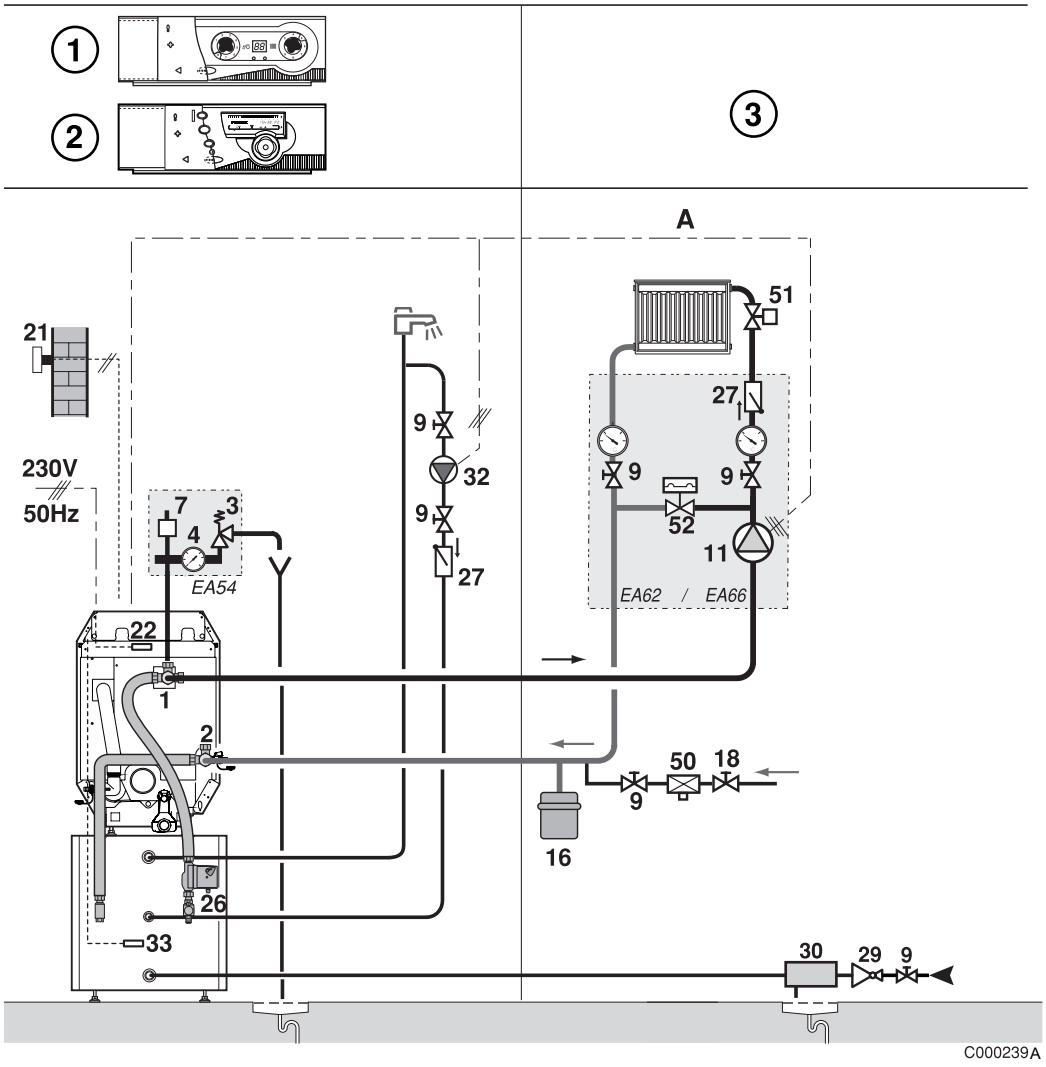

Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Tableaux de commande possibles pour ce type d'installation :

① Tableau de commande **R (OE-tronic 3)**

Options nécessaires :

② Sonde de départ - Colis **AD199**

Le circuit A peut ne pas être présent.

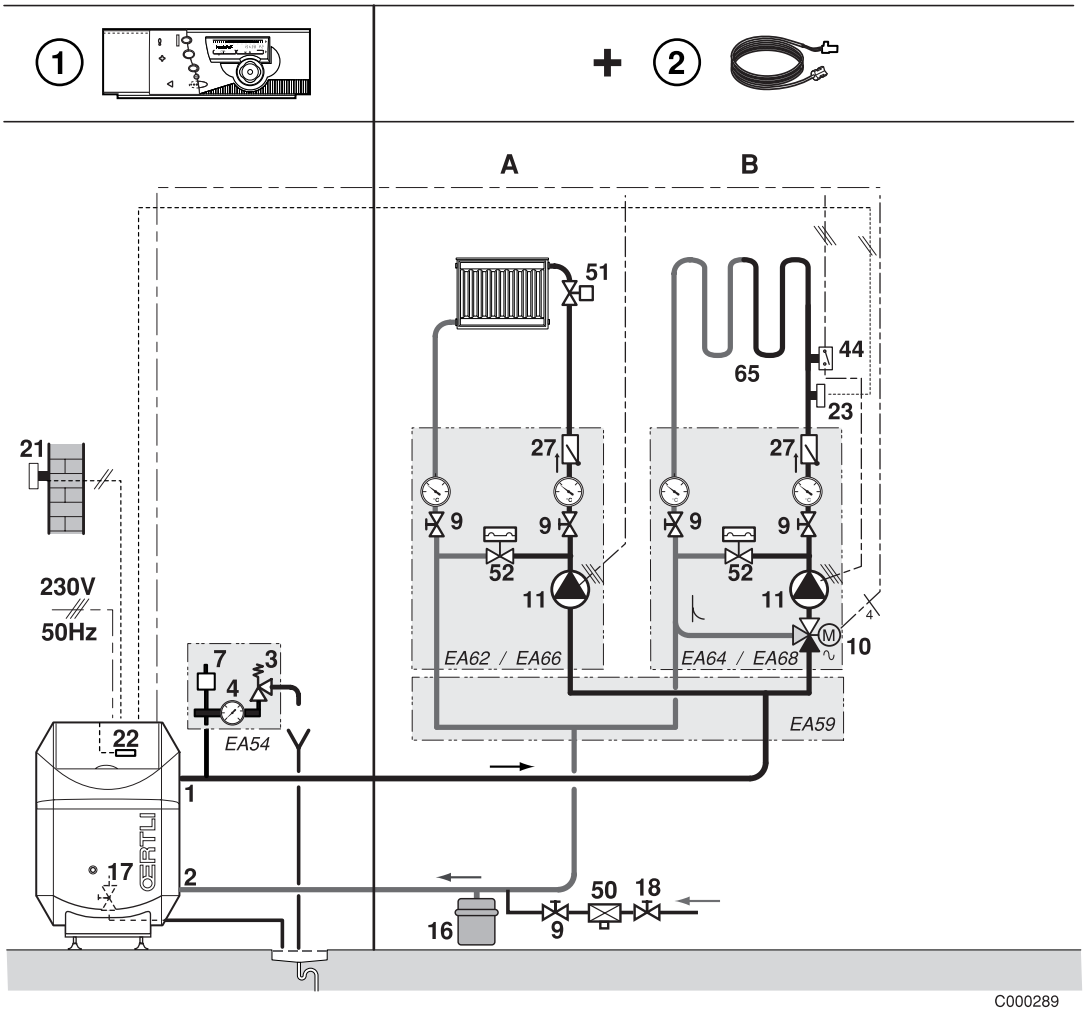

Tableaux de commande possibles pour ce type d'installation :

① Tableau de commande **R (OE-tronic 3)**

Options nécessaires :

② 1 Option sonde ECS - Colis **AD212**

③ 1 option platine avec sonde départ **AD196**

④ 1 Option sonde ECS - Colis **AD212**

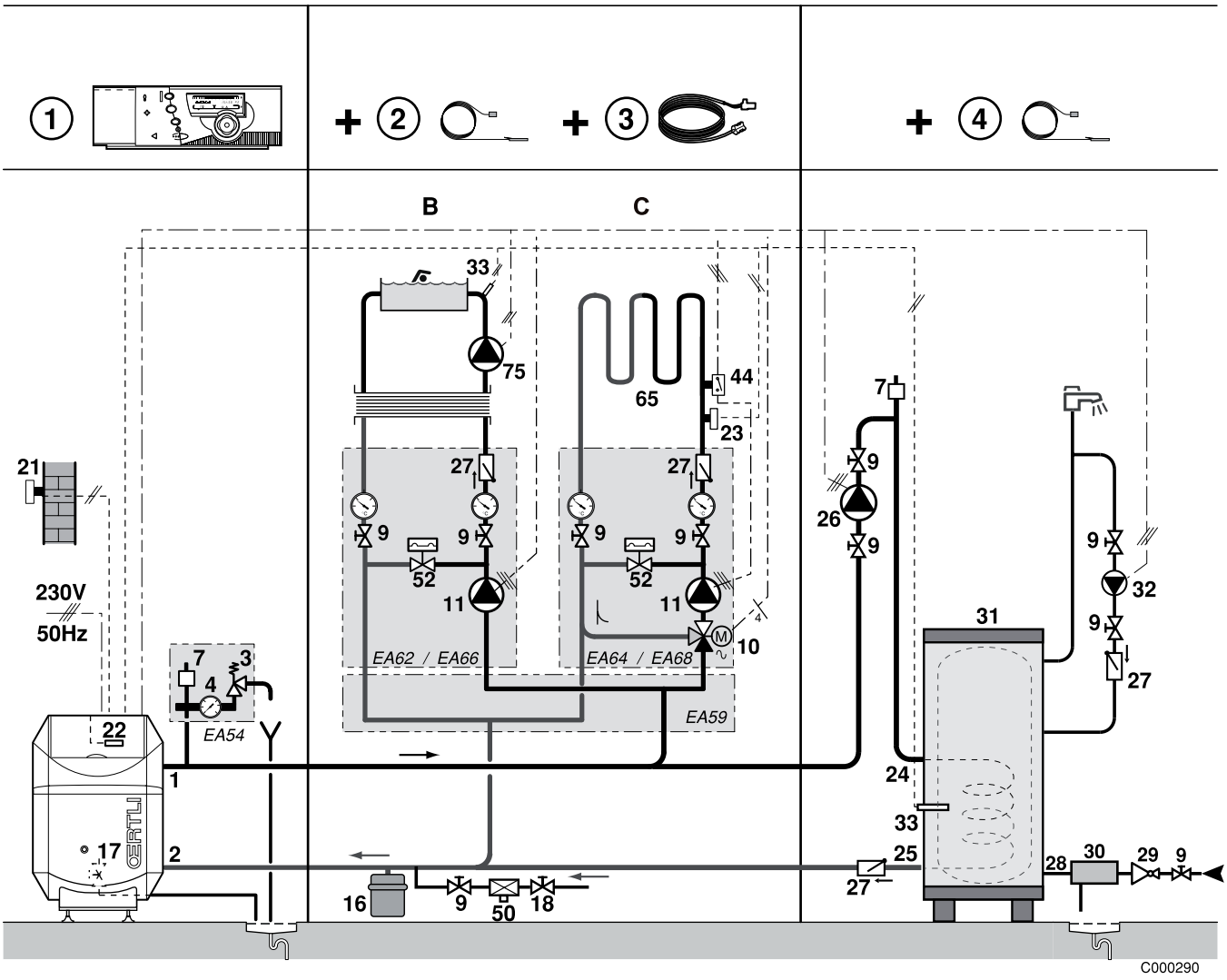

Installation chauffage avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Tableaux de commande possibles pour ce type d'installation :

① Tableau de commande **R (OE-tronic 3)**

Options nécessaires :

② 1 Option sonde de départ - Colis **AD199**

③ 1 Option Platine vanne mélangeuse + sonde de départ - Colis **AD196**

④ 1 Option sonde ECS - Colis **AD212**

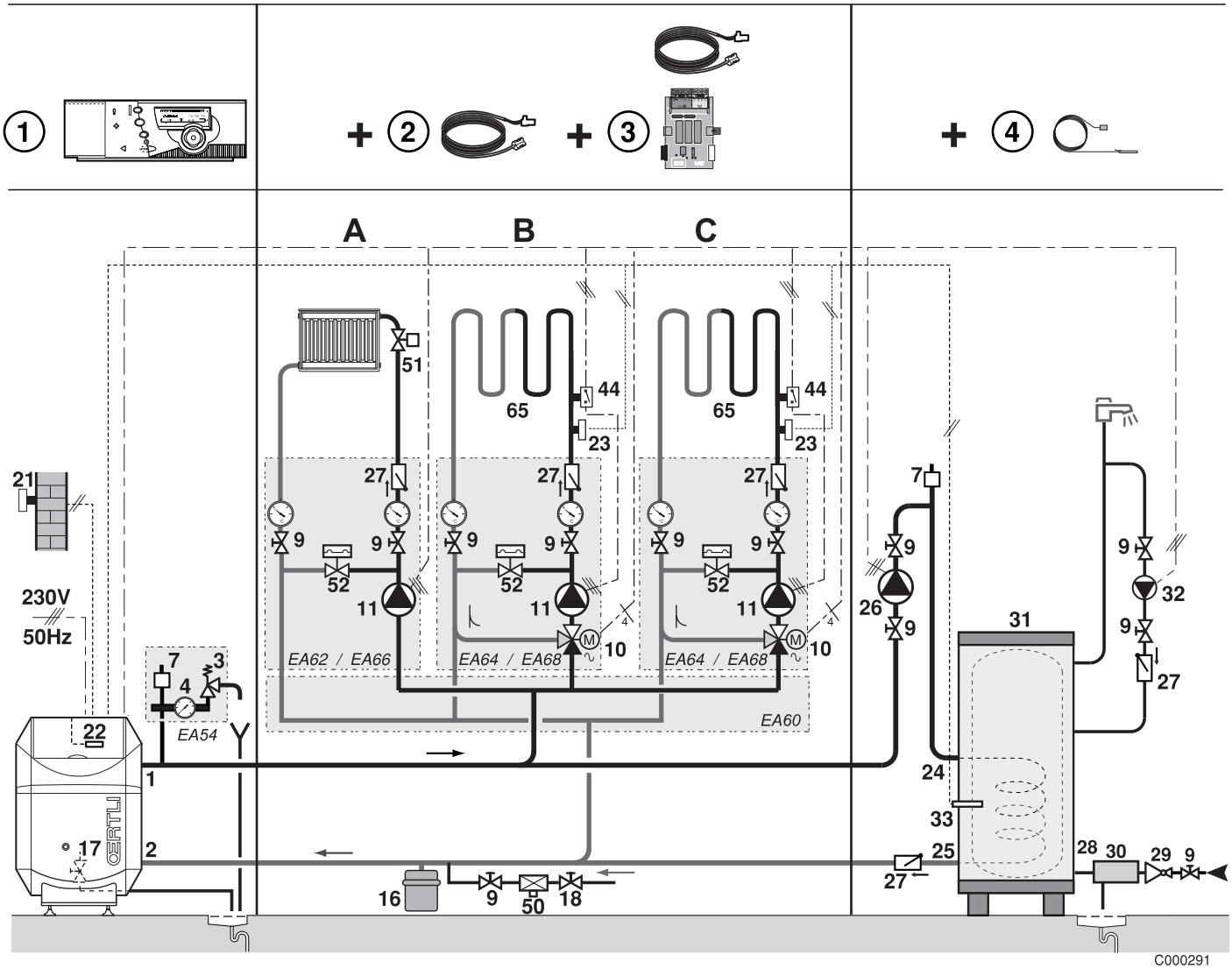

4.5 Brûleur - Recommandations pour le raccordement fioul

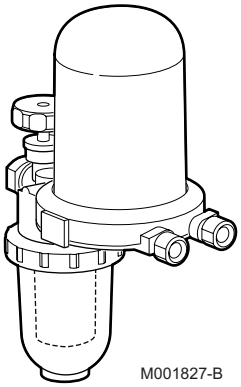

Pour garantir un parfait dégazage de la ligne d'alimentation fioul :

- Monter le désaérateur avec filtre (livré de série)

Il est impératif de suivre les recommandations et instructions qui figurent sur la notice.

Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

- Remplacer le filtre avant chaque saison de chauffe.

Eviter absolument l'utilisation d'un filtre en fibres.

4.6 Raccordements électriques

Voir : Notice du tableau de commande.

5 Mise en service

5.1 Points à vérifier avant la mise en service

La première mise en service doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Avant la mise en service, l'installation de chauffage doit être entièrement vidée et rincée.

5.2 Remplissage du siphon

- Vérifier que le siphon est rempli d'eau :

  Niveau d'eau (Minimum) : 1/2

En cas de fonctionnement avec le siphon vide, des produits de combustion s'échapperont dans le local où est installée la chaudière.

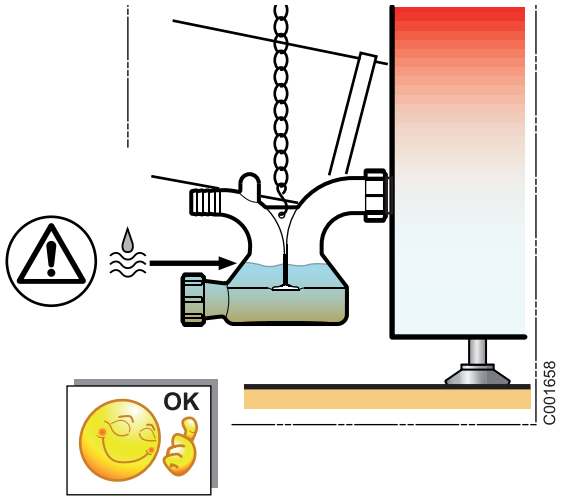

- Sinon :

  - Démonter le siphon
  - Remplir le siphon d'eau
  - Remonter le siphon :

Ajuster la chaînette : Les condensats doivent pouvoir s'écouler naturellement de la sortie de la chaudière vers la station de neutralisation.

A* : Tuyau d'écoulement

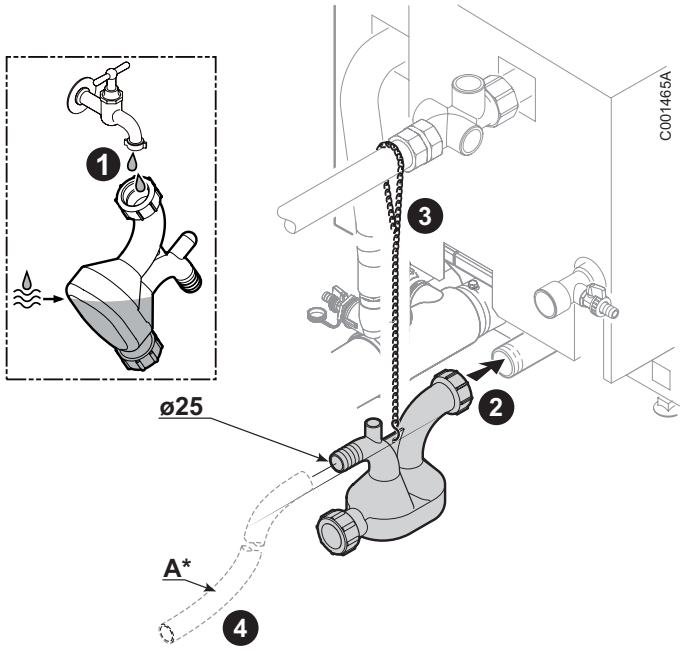

5.3 Remplissage en eau de l'installation

■ Circuit de chauffage

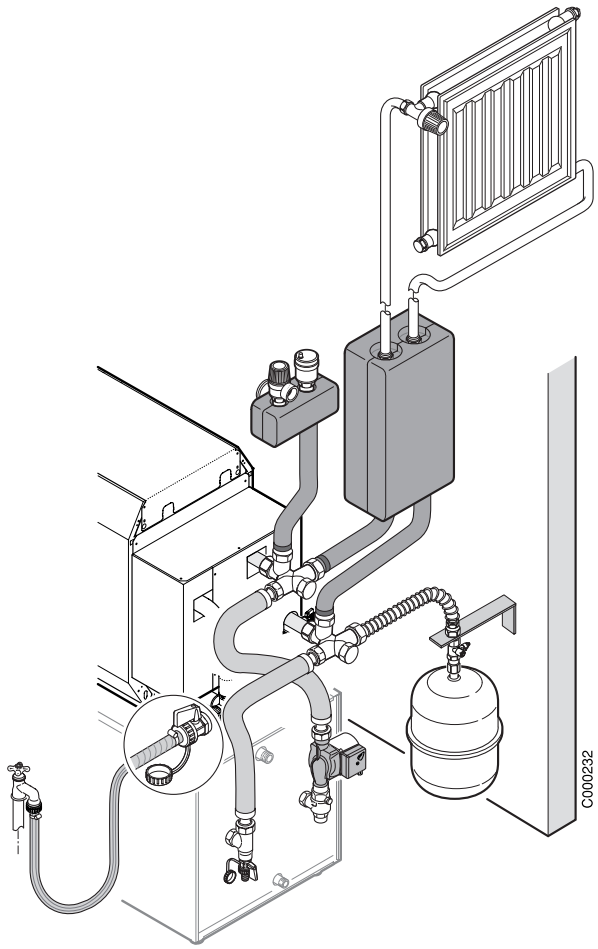

1. Effectuer le remplissage lentement par le point bas de l'installation chauffage :

- Soit par le robinet de remplissage et de vidange (voir dessin ci-dessus). Dans ce cas, le tuyau (Ø intérieur 14 mm) doit être impérativement débranché après le remplissage.
- Soit par le disconnecteur mis en place par l'installateur (voir repère 50 schémas de principe ci-avant).

2. Purger l'installation

Purger l'air de l'installation en partie haute par l'ouverture d'un ou plusieurs purgeurs. Fermer le(s) point(s) de purge lorsque l'eau apparaît.

■ Echangeur du préparateur ECS

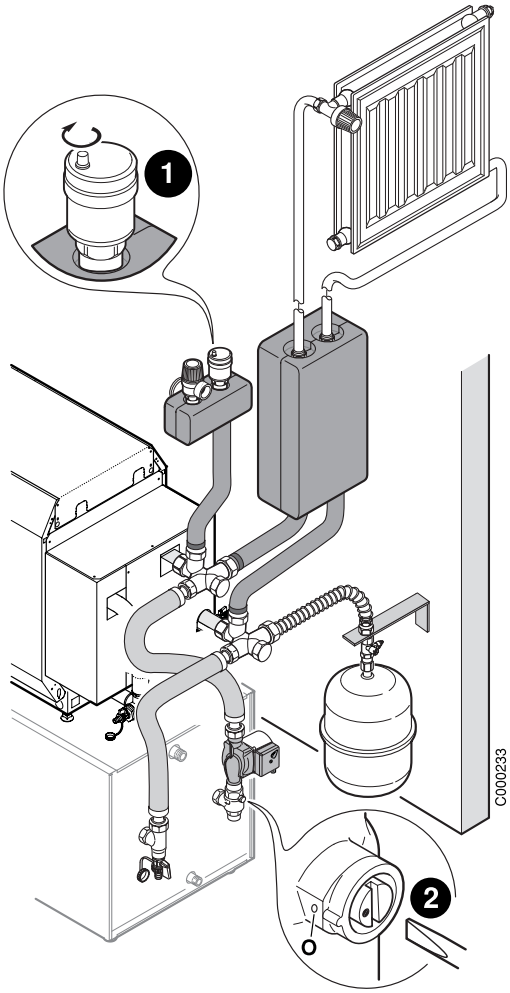

Pour que la purge de l'échangeur du préparateur ECS puisse s'effectuer correctement, procéder comme suit :

❶ Dévisser le bouchon du purgeur automatique.
❷ Mettre le clapet anti-thermosiphon en position ouverte (**O**).

Ces éléments seront remis dans leur position initiale une fois la mise en service de la chaudière effectuée.

3. Contrôles finaux :

⚠ **Contrôler l'étanchéité de tous les raccords de l'installation**

⚠ **Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité chauffage.**

5.4 Mise en service

Voir aussi :
- Notice du tableau de commande
- Notice du brûleur
- Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire (PU 150 F Condens + OBC)

⚠ **Le remplissage, la purge et les contrôles d'étanchéité des circuits ECS (éventuellement) et chauffage doivent se faire conformément aux notices préparateur d'ECS et chaudière.**

6 Entretien

6.1 Contrôle et nettoyage des principaux composants

6.1.1 Niveau d'eau

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation. Le compléter, au besoin, en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière chaude. Si cette opération se répète plusieurs fois par saison, chercher la fuite et y remédier.

Ne pas vidanger l'installation, sauf en cas de nécessité absolue. Exemple : Absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

6.1.2 Organes de sécurité

Vérifier le bon fonctionnement des organes de sécurité (en particulier la soupape du circuit chauffage).

6.2 Chaudière

Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

Le nettoyage de la chaudière doit se faire aussi souvent que nécessaire et, comme la cheminée, **au moins une fois par an**, voire davantage selon la réglementation en vigueur et le contrat d'assurance souscrit.

Les opérations de nettoyage se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

Pour accéder aux différents organes à entretenir et à vérifier, il est nécessaire de démonter le panneau/capot avant de la chaudière. Voir dessin ci-contre.

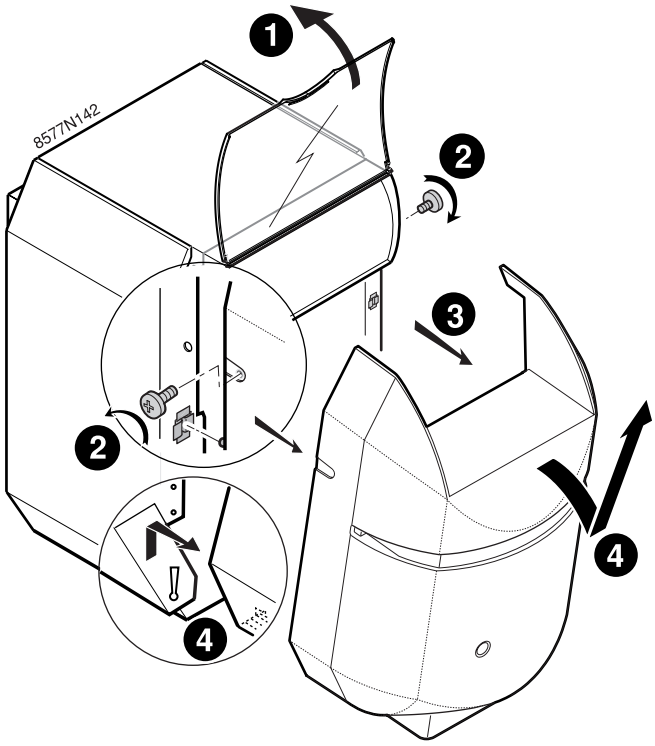

Opérations de nettoyage : Voir pages suivantes.

Après nettoyage et entretien :

- Effectuer l'entretien du brûleur.
- Refermer la porte foyère.
- Remonter le capot avant.
- Effectuer les essais de bon fonctionnement et les mesures de combustion.

6.2.1 Ramonage de la chaudière

1 Débrancher le câble brûleur.

2 Dévisser les 4 écrous à embase avec rondelles plates. Ouvrir la porte foyère.

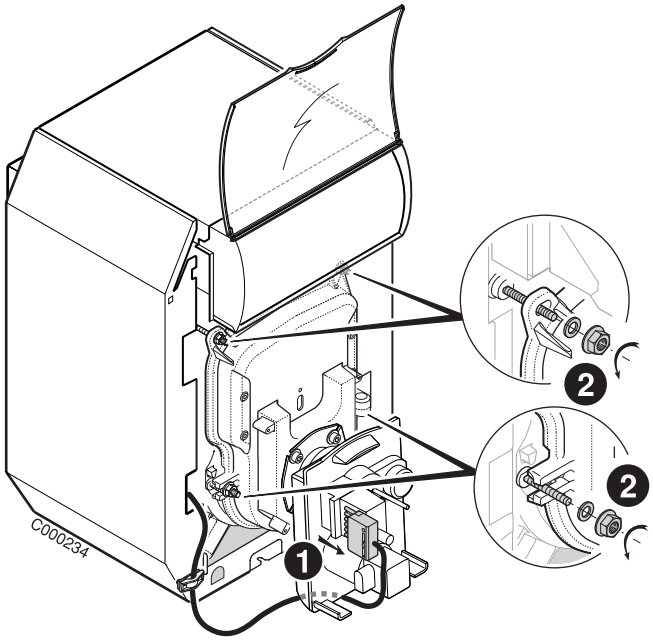

- Enlever les accélérateurs de convection.
- Ramoner soigneusement les carneaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet. Brosser également le foyer.
- Aspirer les suies dans le bas des carneaux et dans le foyer à l'aide d'un aspirateur dont le diamètre du tube d'aspiration est inférieur à 40 mm.
- Remettre les accélérateurs de convection en place.
- Refermer la porte foyère.
- Remonter la façade avant.

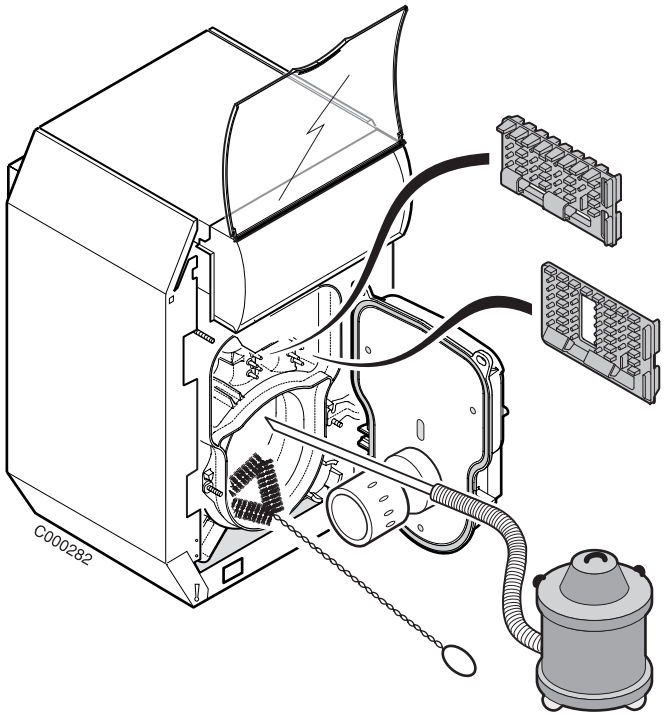

Le ramonage chimique n'est pas autorisé pour ce type de chaudière.

6.2.2 Nettoyage de l'habillage et de la vitre

- Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.
- Rincer à l'eau claire.
- Sécher avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

6.2.3 Condenseur - Evacuation des condensats

L'entretien du condenseur et de la station de neutralisation des condensats doit être effectué obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié.

Les opérations de nettoyage se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

Pour assurer la sécurité de fonctionnement de la chaudière : Contrôler et nettoyer impérativement une fois par an le siphon et le conduit d'évacuation des condensats.
Sans entretien annuel, le siphon risque de se boucher, les condensats ne pourront plus s'écouler et rempliront le conduit d'évacuation des fumées entraînant un dysfonctionnement de la chaudière.

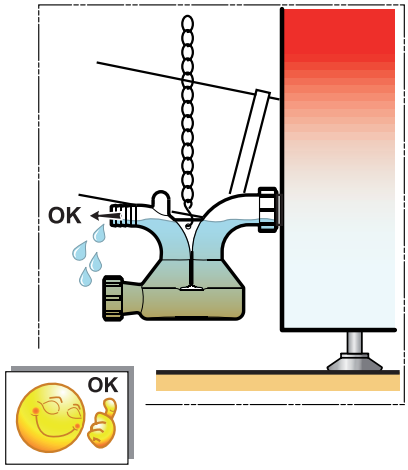

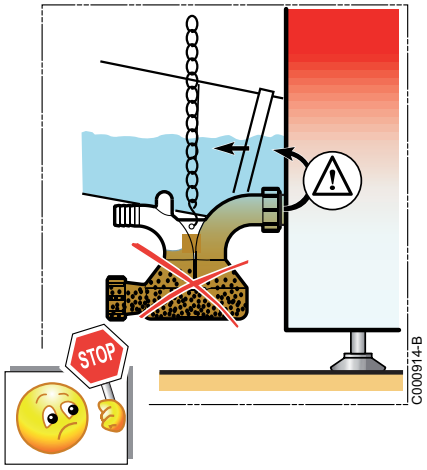

- Démonter le siphon et le rincer à l'eau pour éviter toute formation de bouchon. Le siphon permet l'écoulement des condensats.

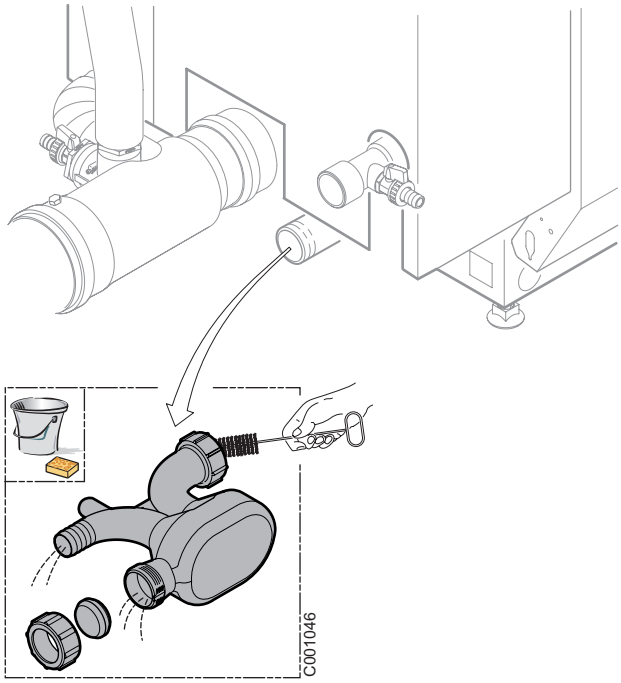

- Démonter le chapiteau
- Démonter le panneau arrière supérieur
- Démonter l'isolation supérieure

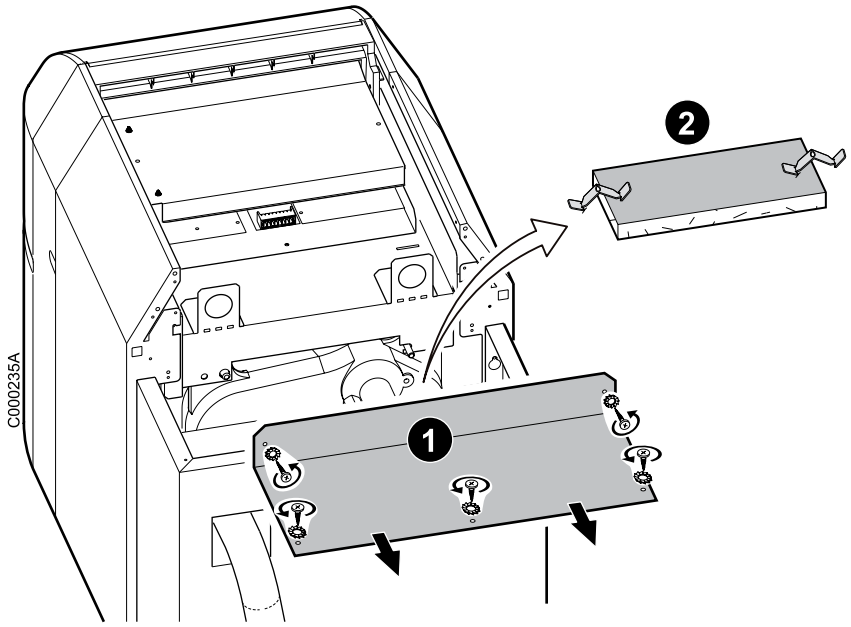

- Démonter la trappe de l'échangeur (Démonter les écrous + rondelles).
- Rincer l'échangeur à l'eau,

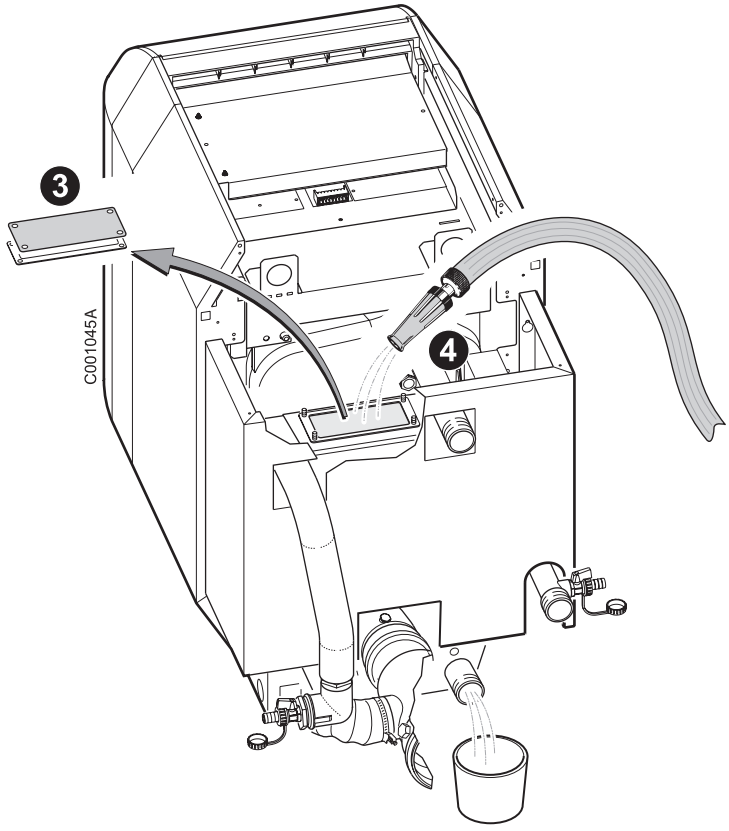

- Remplir le siphon d'eau

Le siphon une fois mis en place, peut aussi être rempli d'eau par la trappe de l'échangeur,

- Remonter le siphon

Ajuster la chaînette : Les condensats doivent pouvoir s'écouler naturellement de la sortie de la chaudière vers la station de neutralisation.

- Contrôler le joint de la trappe (Remplacer si nécessaire).

Cette trappe assure l'étanchéité de l'échangeur.

- Remonter la trappe de l'échangeur

A* : Tuyau d'écoulement (Ø intérieur 25 mm).

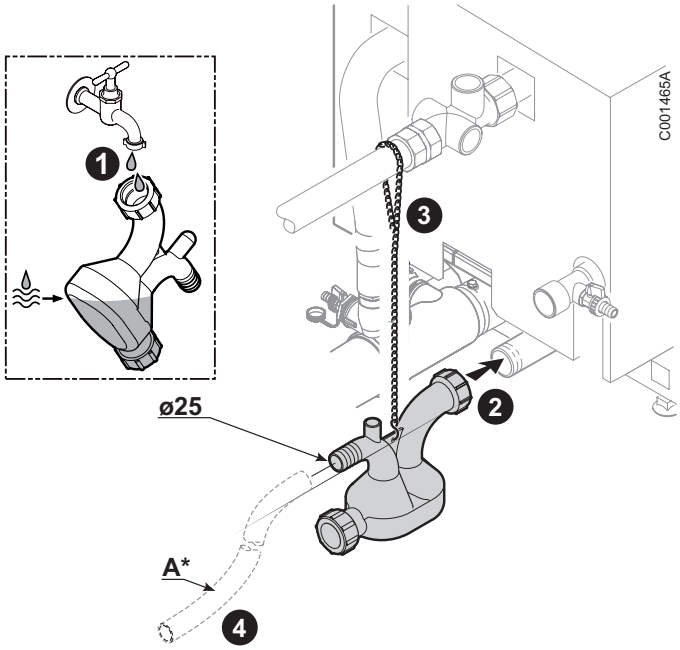

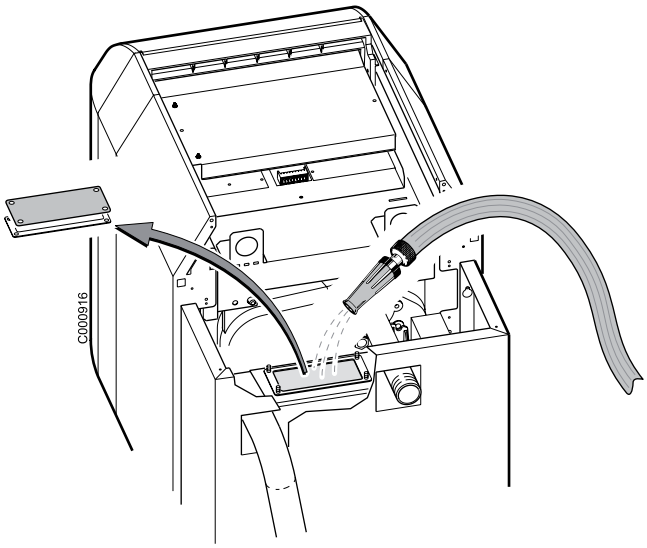

6.2.4 Nettoyage de l'habillage et de la vitre

- Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.
- Rincer à l'eau claire.
- Sécher avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

6.3 Entretien des conduits de raccordement ventouse

Contrôler et nettoyer une fois par an les conduits de fumées :

- Ouvrir les trappes de visite ou démonter les conduits
- Utiliser une brosse en plastique (non livrée) pour nettoyer l'intérieur des conduits
- Contrôler l'étanchéité.
- Remplacer les joints d'étanchéité ainsi que les éléments de conduits s'il s'avère que ceux-ci ne présentent plus une parfaite garantie d'étanchéité.

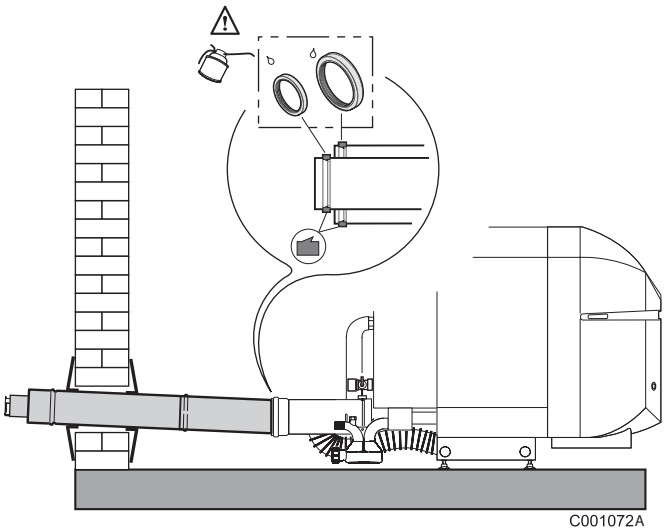

6.4 Système de neutralisation des condensats - (Option)

La station de neutralisation doit être contrôlée au minimum 1 fois par an.

L'efficacité de neutralisation des granulats peut être contrôlée en vérifiant le pH des condensats neutralisés à la sortie de l'appareil (au moyen de papier pH).

Se reporter à la notice livrée avec l'option.

6.5 Brûleur

Voir : Notice du brûleur.

6.6 Préparateur d'eau chaude sanitaire

Voir : Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire.

7 Instructions pour le ramoneur

- Contrôler le thermostat de sécurité : Appuyer sur le bouton **TEST STB** jusqu'à la coupure de la chaudière.
- Déterminer les pertes par les fumées et le smoke.
- Contrôler la fumisterie et la nettoyer.

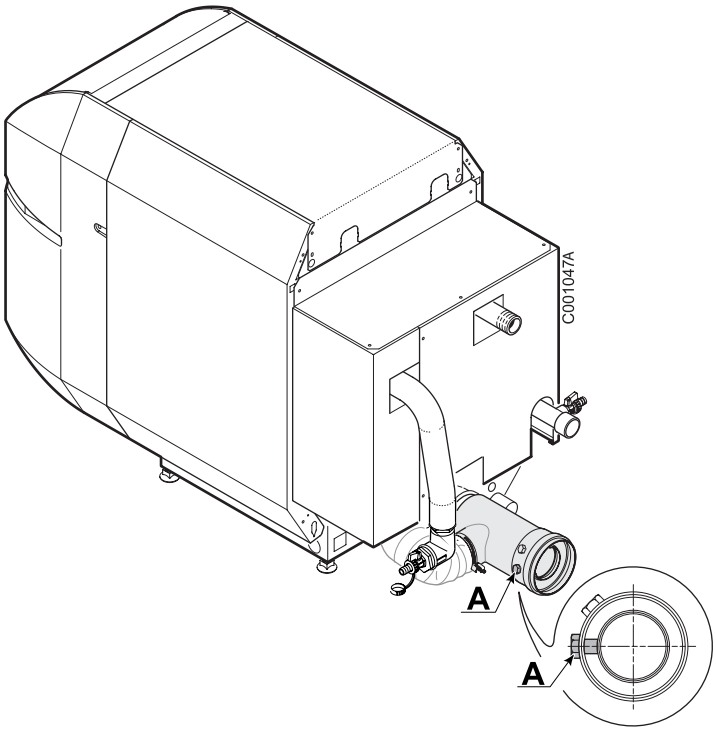

A : Prise de mesure des fumées

8 Arrêt de la chaudière

Précautions à prendre s'il y a risque de gel

Circuit de chauffage :

- Utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation. Dans tous les cas, consulter l'installateur.

Circuit eau chaude sanitaire :

- Vidanger le ballon et les tuyauteries d'eau sanitaire.

Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé (un an ou plus)

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.
- Enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et fermer la buse avec un tampon.

Pièces de rechange
PU 150 F Condens - PU 150 F Condens + OBC

17/07/2013 - 300011248-002-01

Pour commander une pièce de rechange, il est **indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste**, en face du repère de la pièce désirée.

Voir aussi :
- Notice du tableau de commande
- Notice du brûleur
- Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire (PU 150 F Condens + OBC).

Corps de chaudière

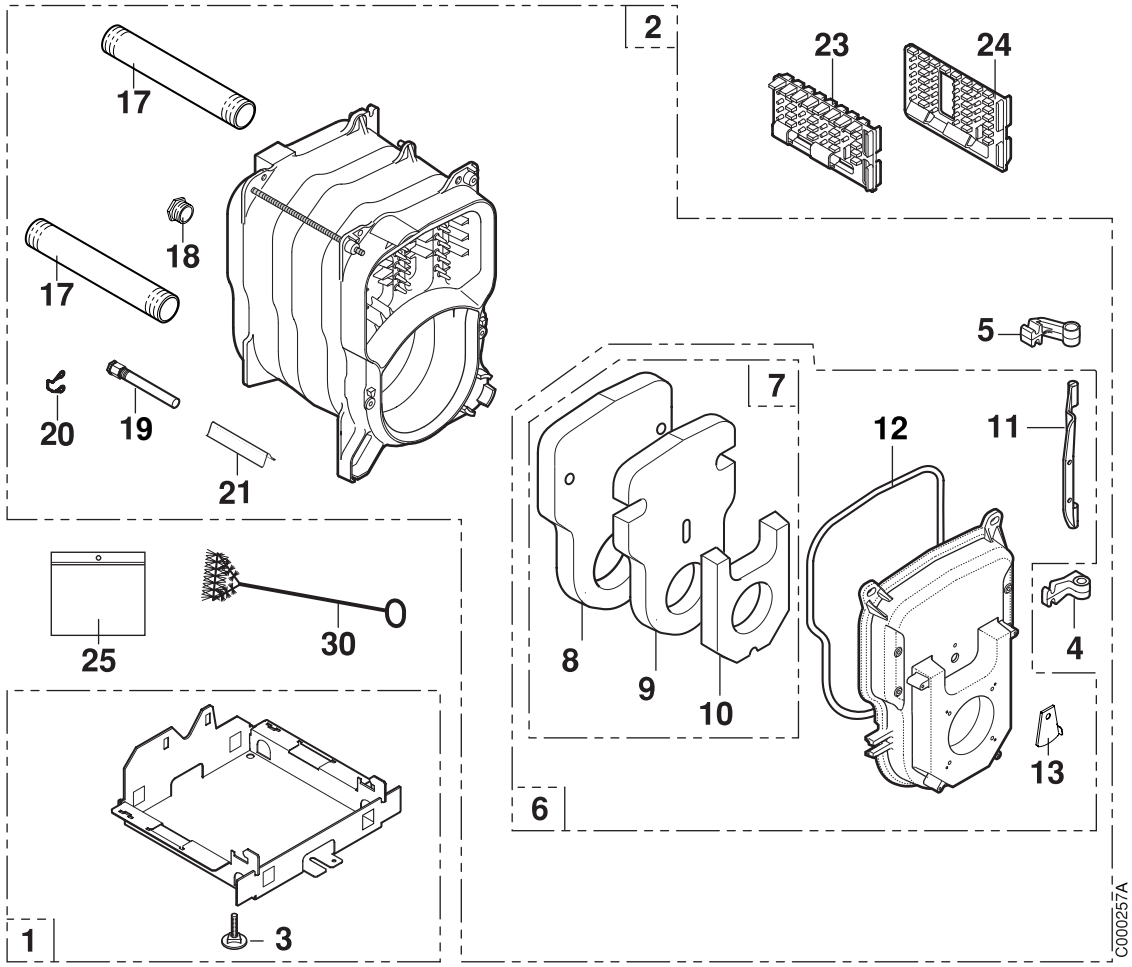

Condenseur (avant 10/2012)

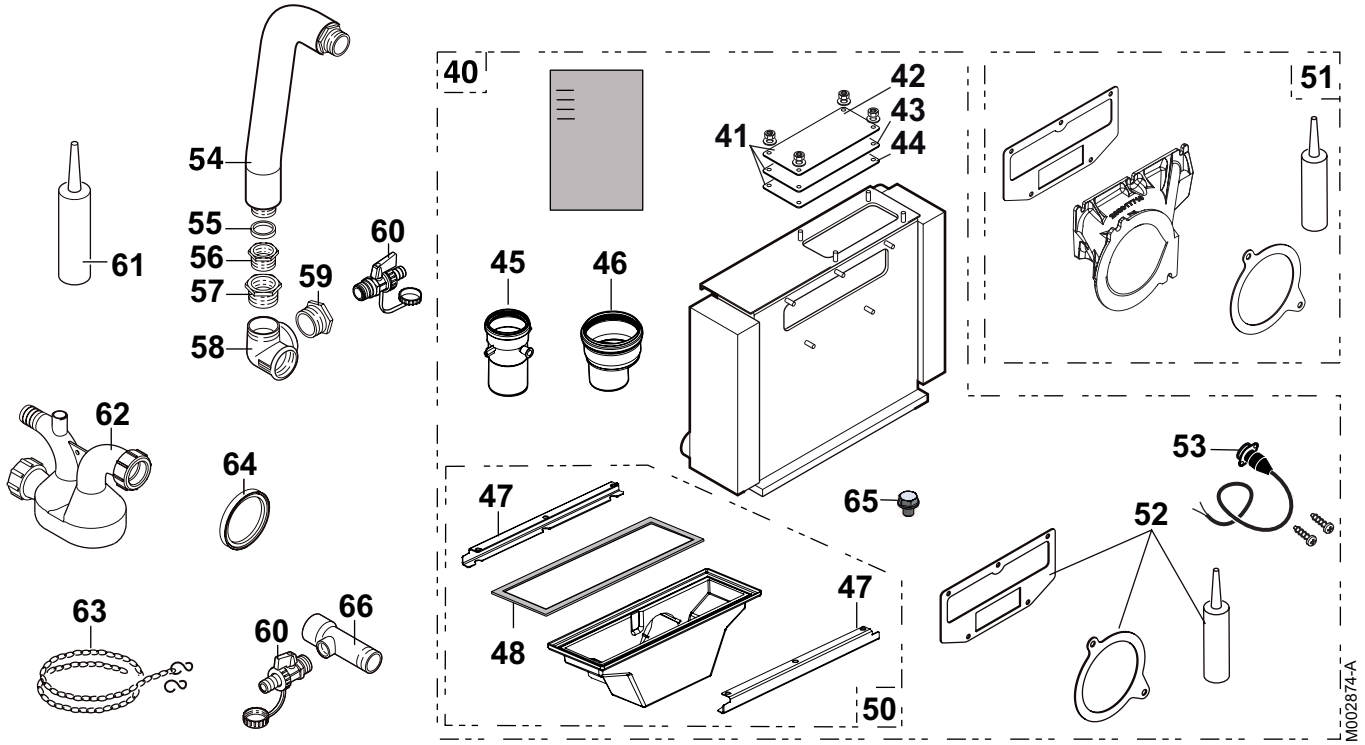

Condenseur (après 10/2012)

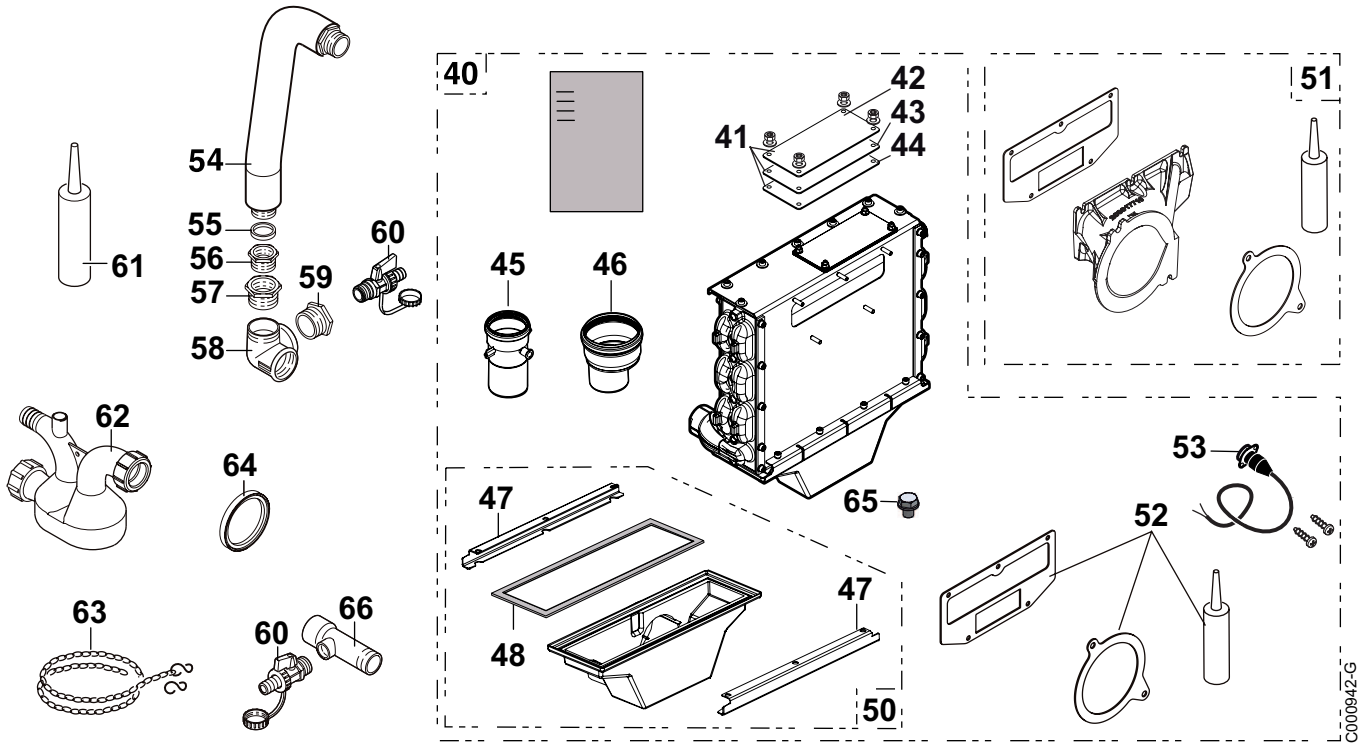

Brûleur + Autres

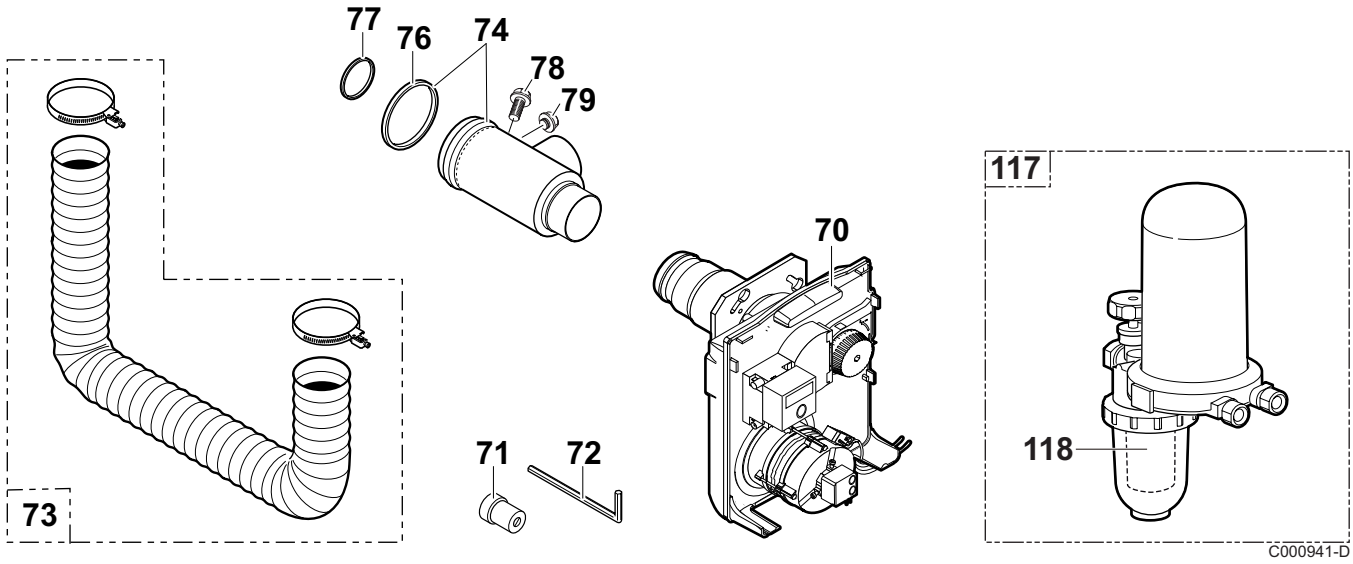

Isolation

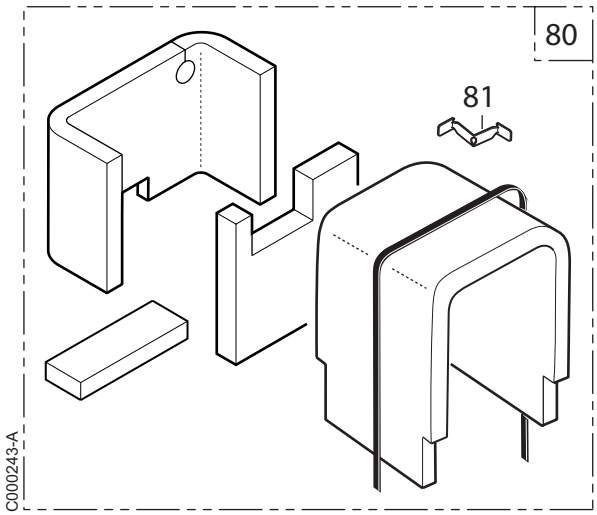

Habillage

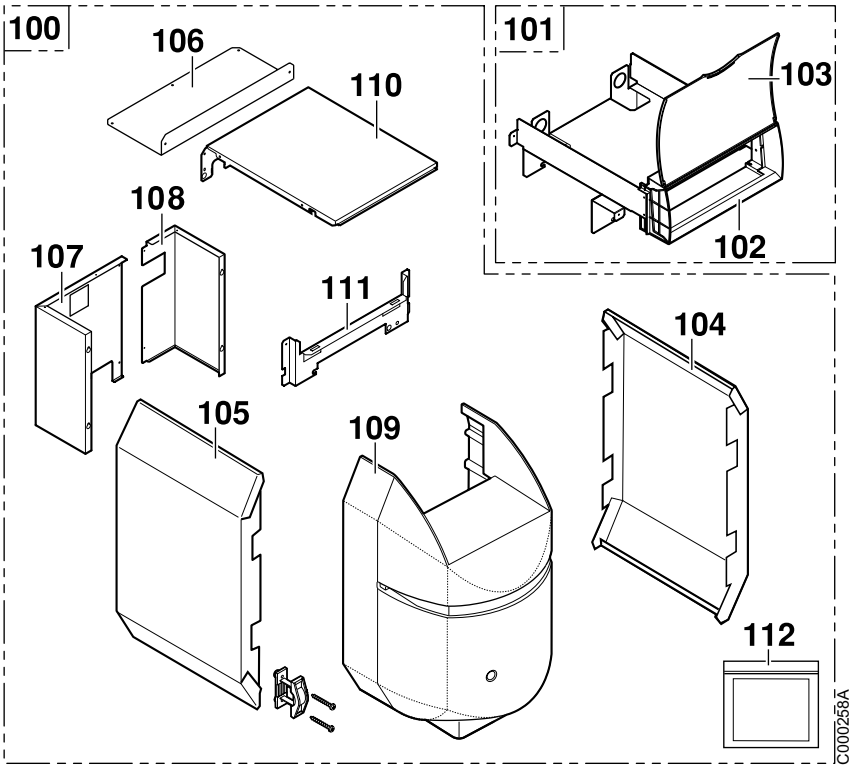

Repères	Code	Désignation
		Corps de chaudière
1	200004142	Socle complet 3 éléments
1	181313	Socle complet 4 éléments
1	200001782	Socle complet 5 éléments
2	200004130	Corps de chaudière condensation - 3 éléments
2	200004131	Corps de chaudière condensation - 4 éléments
2	200004132	Corps de chaudière condensation - 5 éléments
3	180331	Pied réglable M 10x35
4	123192	Charnière inférieure
5	123193	Charnière supérieure
6	181532	Porte foyère complète
7	702310	Isolation porte foyère complète
8	181535	Isolation arrière porte
9	181534	Isolation intermédiaire porte
10	181533	Isolation avant porte
11	123196	Axe pour porte foyère
12	121870	Cordon fibre de verre silicone
13	200006328	Volet
17	300005411	Tube départ/retour chauffage
18	600684	Bouchon 1/2"
19	300022089	Doigt de gant 1/2" longueur 95
20	120166	Ressort pour doigt de gant
22	121873	Séparateur de doigt de gant
23	121867	Accélérateur de convection central
24	121868	Accélérateur de convection droit
25	121874	Sachet visserie corps
30	121883	Brosse

Repères	Code	Désignation
		Condenseur
40	200017666	Condenseur (avant 10/2012)
40	200022758	Condenseur (après 10/2012)
41	200017275	Trappe de visite + Joint
42	300022182	Trappe de visite
43	300021729	Joint de la trappe de visite
44	300021740	Joint intermédiaire trappe de visite condenseur
45	100015319	Manchon D80M-80F
46	100015318	Adaptateur D80M-110F
47	300022767	Fixation bac condenseur
48	300022766	Joint bac à condensats (avant 10/2012)
48	300029498	Joint bac à condensats (après 10/2012)
50	300022765	Bac condenseur complet (avant 10/2012)
50	300029499	Bac condenseur complet (après 10/2012)
51	200017637	Buse complète chaudière condensation + silicone
52	200017638	Ensemble joint buse + silicone
53	200010335	Circuit électrique + Thermostat de fumées
54	182085	Flexible inox longueur 350
55	122418	Joint Ø 30X21X2
56	703585	Raccord - G1 - R1
57	703586	Réduction 1"1/4 - 1"
58	703587	Distributeur - 1"1/4
59	703588	Mamelon 1"1/4 - 1/2"
60	181971	Robinet de vidange 1/2"
61	300012077	Tube de mastic silicone graphité
62	300013186	Siphon - Ø 32 x 190 x 135
63	300014230	Chaînette

Repères	Code	Désignation
64	181316	Joint à lèvre Ø 80 mm
65	300012160	Bouchon pour prise de mesure des fumées
66	300005412	Tube retour condenseur
		Brûleur + Autres
70	100007910	Brûleur fioul : OPN161 LEV/21 F
70	100007911	Brûleur fioul : OPN161 LEV/27 F
70	100007912	Brûleur fioul : OPN161 LEV/33 F
71	012103	Rallonge réarmement
72	104586	Clé Allen
73	181327	Flexible Ø 80 mm + Clips
74	300020862	Adaptateur 80/125
76	125921	Joint à lèvre Ø 125 mm
77	125920	Joint à lèvre Ø 80 mm
78	300012160	Bouchon - Prise de mesure des fumées - Coté fumées
79	300012161	Bouchon - Prise de mesure des fumées - Côté air
117	100019100	Désaérateur
118	300027864	Filtre
		Isolation + Habillage
80	200006292	Isolation corps : PU 153 F Condens
80	200006293	Isolation corps : PU 154 F Condens
80	200003898	Isolation corps : PU 155 F Condens
81	123214	Attache
100	200008369	Habillage complet PU 153 F Condens
100	200008390	Habillage complet PU 154 F Condens
100	200008392	Habillage complet PU 155 F Condens
101	182067	Traverse support complète
102	182039	Carcasse tableau de commande
103	182040	Vitre
104	200003912	Panneau latéral droit 3 éléments
104	200003917	Panneau latéral droit 4 éléments
104	200003918	Panneau latéral droit 5 éléments
105	200003913	Panneau latéral gauche 3 éléments
105	200003919	Panneau latéral gauche 4 éléments
105	200003930	Panneau latéral gauche 5 éléments
106	200003886	Panneau arrière supérieur
107	200003885	Panneau arrière gauche gris
108	200003914	Panneau arrière droit gris
109	182049	Capot avant complet PU 150 F Condens
110	700531	Chapiteau 3 éléments
110	125191	Chapiteau 4 éléments
110	125192	Chapiteau 5 éléments
111	8575-8033	Traverse supérieure arrière
112	702311	Sachet visserie habillage

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018
F-68801 Thann Cedex

www.oertli.fr

Assistance Technique PRO

N° Indigo 0 825 825 636
0,15 € TTC / MN

03 89 37 69 35
assistance.technique@oertli.fr

OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN

07141 24 54 0 (Zentrale)
07141 24 54 40 (Ersatzteilwesen)
07141 24 54 88
info@oertli.de

www.oertli.de

REMEHA MAMPAEY NV/SA

Koralenhoeve 10
B-2160 WOMMELGEM

+32 (0)3 230 71 06
+32 (0)3 230 11 53
info@remeha-mampaey.be

www.oertli.be

WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG WALTER MEIER (Climat Suisse) S.A.

Bahnstrasse 24
CH-8603 SCHWERZENBACH

+41 (0) 44 806 44 24
ServiceLine +41 (0) 800 846 846
+41 (0) 44 806 44 25
ch.klima@waltermeier.com

www.waltermeier.com

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1

+41 (0) 21 943 02 22
ServiceLine +41 (0) 800 846 846
+41 (0) 21 943 02 33
ch.climat@waltermeier.com

www.waltermeier.com

CE
1312

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

17/07/2013

300011248-001-02

OERTLI THERMIQUE S.A.S.
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018
F-68801 Thann Cedex